



INDECOSA CGT

MAGAZINE

N° 71 - Mars-avril 2000

Pour l'information et la défense des consommateurs salariés

Numéro spécial

COLLOQUE - 22, 23, 24 NOVEMBRE 1999

La sécurité alimentaire en débat



Participaient à cette manifestation plusieurs organisations de consommateur d'Europe à savoir :

Belgique Pierre DEJEMEPPE Centre coopératif de la consommation ; **Espagne** Maria Dolores ALZAGA Union de Consumidores de Gipuzkoa-UCE ; **Espagne** Jone AMUNDARAIN Asociacion Provincial de Casa y Consumidores "Etxeko-Andre" ; **Espagne** Joan BORRAS SANCHEZ Consell Alimentari de la Mediterrania - Asociacio de Consumidors ; **Espagne** Xan Andres CARBALLO RODRIGUEZ Confederacion intersindical galega-CIG ; **Espagne** Ana COLLIA Union de Consumidores de Bizkaia-UCE ; **Espagne** Vincente ETXEBARRIA CASTELUITURRIA Federacion de Consumidores de Euskadi-FCE ; **Espagne** Juan MARTORELL BRIZ Confederacion de Consumidores y Usuarios-CECU ; **Espagne** Celi-na MENAZA ECENARRO Union de Consumidores de Euskadi-UCE ; **Espagne** José Maria MOLINA HERRERA Union General de Trabajadores-UGT ; **Espagne** Julia RIVERO Asociacion Provincial de Casa y Consumidores "Etxeko-Andre" ; **Espagne** Maria Asuncion VALVERDE Agrupacion de Consumidores y Usuaris "Basauri" ; **Grèce** Tanya KYRIAKIDES EKATO ; **Grèce** Sotirios PASCHALIDIS KEPKA ; **Hongrie** Istvan GARAI National Association for Consumer Protection ; **Italie** Federica FELICI Federconsumatori ; **Italie** Mario FINZI Assoutenti-AU ; **Italie** Laura GALLI ADICONSUM ; **Italie** Giulio LABBRO FRANCIA ACU ; **Italie** Raffaele LUISE CODACONS ; **Italie** Pia VALOTA Assoziane Consumatori UTENTI ; **Italie** Franco VENNI ARCO ; **Luxembourg** Olivier LUX Union luxembourgeoise des consommateurs ; **Rép. Turque de Hasan** YILMAZ ISHI Chypre nord TRNC Consumers Association ; **Pologne** Marta CZERNIEWICZ Association of Polish Consumers ; **Portugal** Luis GONZAGA MARTINS Uniao Geral de Consumidores-SBN ; **Portugal** Jorge MORGADO Associacao Portuguesa para a Defesa dos Consumidores-DECO ; **Roumanie** Daniela Eugenia CUCU Association professionnelle des consommateurs-APC ; **Roumanie** Nicolae DRAGULANESCU Fondation roumaine pour la promotion de la qualité ; **Slovaquie** Hrasko PAVEL Association of Slovak Consumers.

Tout comme plus de 150 militants Indecosa, un grand nombre de représentants d'organisations ou d'institutions nationales étaient présents dont :

M. AUZENET Jacques membre de la CCAS EDF ; ● M. BARDELLE Christian Qualité Nord Pas de Calais ; ● M. BERLAN Chercheur ● M. BINDEL Fédération de l'agro alimentaire ; ● M. BUTOUR Jean-Louis DGCCRF (CGT) ; ● Mme BROVELLI Lydia Secrétaire confédérale ; ● M. CHAPPERT Gérard Président du MODEF ; ● M. COLLARD Benoît Président de FARRE 51 ; ● M. DELECOURT Christophe Fédération Finances CGT ; ● M. DUCHIZEAU Président du centre de l'INRA Jouy en Josas Membre du Comité d'Ethique ; ● M. DURAND Chercheur ; ● M. DELMAS Jean Président du groupe des artisans au Conseil Economique et Social ; ● M. FOUNDOULIS représentant le CNAFAL ; M. GARCIA Georges ADEIC ; ● M. GAY Philippe Ingénieur agronome ; ● M. GIRARDI Raymond Directeur général du MODEF ; ● Mme GIREAUDOT Florence Institut Pasteur Nord ; ● M. HIRSCH Martin Représentant Mme la Secrétaire d'Etat à la Santé Directeur Général de L'AFSSA ; ● M. HUARD Christian Secrétaire général de l'ADEIC ; ● M. Raymond LADA responsable INDECOSA Guadeloupe ; ● Mme LAPEYRE Françoise Responsable des relations avec les Associations de consommateur à la DGCCRF ; ● M. LE BOHEC Bertrand, Sous Directeur à la consommation à la DGCCRF ; ● M. LE FUR Guy responsable à la Confédération paysanne, membre du CES ● Mme LEBRANCHU Marylise Ministre en charge de la consommation ; ● M. LEPETIT Chercheur ; ● M. MARLEIX Pierre vice président de l'Association Européenne des Consommateurs ; ● M. MAZA Michel Secrétaire général de l'UD du Tarn et Garonne ; ● M. MIGNARD Jacques CCAS EDF ; ● M. ORPHELIN Bernard responsable de l'association Léo Lagrange consommation ; ● M. OTTAVI Michel membre de l'ADEIC ; ● M. PARE Simon responsable de Max Havelaar France ; ● Mme PINOTTI Véronique Etudiante en DESS ; ● M. RICHARD Claude FARRE ; ● Mme SABBAGH Claire Service communication INRA ; ● M. SARALINI Universitaire en Biologie Moléculaire ; ● Mme SAVONNEAU Patricia responsable de la CNL ; ● M. TARTAKOWSKY Pierre Secrétaire général d'ATTAC ; ● M. Thibault Bernard, Secrétaire général de la CGT ● Mme THIEBAULT Françoise responsable du CNAFAL ; ● M. TOPPAN Alain Coordinnateur de recherche ; ● M. TREMOLIERE Antoine Institut Biologique Végétal ; ● M. TUFFERY Jean Claude Fédération du commerce CGT ; ● Mme WICHEGROD Evelyne DGCCRF (CGT)...

Un débat d'une portée exceptionnelle, un débat prometteur pour l'avenir



Tous les participants au colloque européen organisé par notre association sur la sécurité alimentaire en novembre dernier ont jugé exceptionnelles ces trois journées de réflexion.

Exceptionnelles, car elles ont permis un débat franc et direct, sans langue de bois, sur des sujets jusqu'alors peu traités par notre association.

Exceptionnelles, car elles ont donné l'occasion à plus de

35 organisations de consommateurs d'Europe de débattre entre elles de sujets qui préoccupent tous les consommateurs européens.

Exceptionnelles, car elle ont abouti à des échanges bien réels entre consommateurs et producteurs, entre producteurs et chercheurs, entre chercheurs du public et chercheurs du privé, entre agriculteurs et représentants des semenciers, entre représentants de l'industrie agro-alimentaire et les salariés du secteurs...

Exceptionnelles, car elles ont été marquées par la qualité des débats entre des intervenants souvent porteurs de conceptions diamétralement opposées, mais toujours respectueux de la position des autres...

Enfin, après les quatre colloques régionaux d'Héllemmes, Caen, Nantes, Agen, ce colloque européen de Montreuil a une portée exceptionnelle pour la réflexion Indecosa-Cgt sur ces sujets et est prometteur pour l'avenir sur la façon de travailler, la façon de se forger une opinion à partir du débat avec les autres.

Gérard Montant, président d'Indecosa

Colloque de Paris 22, 23, 24 novembre 1999

Après quatre colloques, chacun consacré à un aspect de la sécurité alimentaire, un colloque de synthèse se déroulait à Paris les 22, 23 et 24 novembre dernier au siège de l'Indecosa-Cgt.



Ouverture du colloque

Gérard Alezard, Président d'Indecosa-Cgt, a lancé le débat en remerciant d'abord les participants venus d'horizons très divers.

«Comment ne pas nous féliciter d'une telle participation de personnalités du monde agricole, de la recherche, de la distribution, de responsables des différents organismes relevant des pouvoirs publics et, notamment, de l'INRA et du CNRS, de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, du ministère de l'Agriculture, de dirigeants du mouvement associatif, d'associations de consommateurs liées au syndicalisme, FO, CFDT, UNSA, ou associations d'origine familiale, d'associations de défense du logement, CNL, CGL, d'associations actives sur le terrain international telle qu'ATTAC, particulièrement présente dans cette période de débat autour de l'OMC et de la conférence de Seattle. Ainsi donc, merci mille fois à tous!

Nul doute que nos amis des associations d'Indecosa-Cgt y verront un encouragement et une motivation supplémentaire à occuper ce terrain de la sécurité alimentaire.

Ce n'est pas un colloque de plus. À l'échange le plus large, à la confrontation des opinions et des expériences, et en prenant en compte l'actualité de ces derniers mois, nous voulons ajouter l'approfondissement des propositions et des alternatives pour dessiner le cadre de réponses convergentes crédibles et efficaces du "monde consommateur".

Notre association a ses analyses, ses opinions, et nous les présenterons tout au long du colloque. Nous ne mettrons pas notre drapeau dans la poche. Mais nous nous fixons pour but d'écouter, pour comprendre, pour débattre et pour agir en connaissance de cause et avec le plus grand nombre de compétences et d'orga-

nisations. Nous souhaitons apprécier les réalités, les manques, les progrès, les dangers, les besoins et les urgences, rechercher et analyser les convergences d'intérêts et les aspirations, pour mieux tracer les pistes d'intervention, en France, bien sûr, mais aussi en Europe. Nous tenons à notre identité, mais dans le respect de celle des autres; agriculteurs, scientifiques, syndicalistes, associations, représentants des pouvoirs publics, entreprises industrielles et groupes de distribution. En bref, dans ce colloque, nous jouons tous dans la même catégorie, sur le même terrain, avec la même place dans le débat, pour aller à l'essai ensemble, autant que possible.

À Paris comme à Bruxelles, de Rome à Madrid en passant par Lisbonne, dans la zone "euro" comme en Europe orientale, au niveau même de la planète, les questions de la qualité, de la salubrité et de la sécurité alimentaire sont omniprésentes. À tous les stades; production, transformation, distribution, il n'est pas de moment ni de pays où ne se pose le caractère précaire et vital de ce qui est reconnu comme un vrai problème de société, à savoir la sécurité alimentaire.

Il est urgent d'ouvrir le plus large débat, non pas pour constituer une commission de plus, mais un débat public, entre tous les acteurs concernés, experts compris, au plan national et au niveau communautaire, sans aucune exclusive. C'est la seule voie qui garantisse la connaissance, l'échange et la confrontation mutuelle, l'écoute et la confiance réciproque et, surtout, la possibilité d'avancer des solutions crédibles, parce que prenant en compte à la fois les besoins, la communauté d'intérêts et les spécificités nationales.

L'agriculture est malade de son productivisme. Prétendre vouloir continuer à produire dans le moindre temps, à libéraliser

les échanges sans autre finalité que la compétitivité et la réduction des coûts, pilotée par la course exclusive à la rentabilité comme le font les multinationales de l'agroalimentaire et les grands groupes de la distribution, relève d'une fuite en avant qui peut être durablement destructrice pour la santé, voire pour la vie des consommateurs et de l'environnement.

Les pays, les populations, les citoyens ont besoin d'un débat. En France comme en Europe, la politique agricole, la transformation et la distribution des produits souffrent d'un déficit démocratique. Il faut rendre le débat et les choix aux citoyens, salariés, paysans, consommateurs, aux associations qu'ils mandatent, au syndicalisme bien sûr, aux acteurs sociaux et économiques en général.

L'OMC fait maintenant partie des préoccupations des consommateurs et des responsabilités nouvelles de leurs associations. Les débats autour de la conférence de Seattle mettent en lumière les dangers et la nocivité de ce principe qui préside à l'OMC, selon lequel le marché est lui-même régulateur, et par nature efficace (...).

La sécurité alimentaire est une affaire trop importante pour être abandonnée au marché et aux marchands.

Il faut que l'OMC subordonne son rôle et son action au respect des normes de la société, et en premier lieu au "social".

Il faut des échanges fondés d'abord sur le développement social et économique, pour tout peuple et pour tout territoire. Des questions doivent être précisées d'urgence, telle que la réhabilitation et l'actualisation du principe de précaution, qui doit prévaloir sur le libre échange et la concurrence, le respect du lien inséparable entre social et environnement, entre pro-

grès social et défense de l'équilibre écologique, les garanties du droit de choix et d'accès aux services publics, la mise en place de normes sociales garantissant une vraie protection des producteurs et supposant des aides aux pays en développement, réductrices des inégalités.

Enfin, au plan international comme au niveau de chaque pays, nous revendiquons que soient institués des dispositifs de contrôle et de sanctions à l'encontre des firmes qui refuseraient ces conditions. C'est précisément ce qui a été fortement affirmé par un grand nombre d'associations lors de l'assemblée générale des consommateurs qui s'est tenue à Bruxelles il y a quelques jours. (...)

Puisse ce colloque confirmer la communauté d'intérêts entre nous, la possibilité de trouver des bases d'expression et d'action convergentes comme le montre encore l'actualité.

Le ton est en effet à la solidarité et à l'exigence démocratique. Les consommateurs prennent conscience que l'agriculture n'est pas seulement l'affaire des agriculteurs. Les paysans savent qu'ils ont besoin d'être compris des populations. Les salariés des secteurs concernés, de la production et de la distribution, refusent d'être les boucs émissaires qui masqueraient les responsabilités des entreprises. Les uns et les autres sont de plus en plus convaincus que la recherche doit se développer et que l'industrialisation n'est pas, à priori, dangereuse et nocive: tout est affaire de finalité et de moyens, rentabilité ou efficacité sociale, intervention des acteurs ou décision des groupes, contrôle et régulation sociale ou libéralisation débridée...

Il est frappant de noter que les colloques du premier semestre ont souhaité que soient reconnus des droits spécifiques pour



La sécurité alimentaire est une affaire trop importante pour être abandonnée au marché et aux marchands

les salariés exerçant leur activité sur l'un ou l'autre des maillons de la chaîne alimentaire, droit de regard, droit d'ingérence et droit d'intervention des salariés, de la production à la distribution, avec les protections nécessaires pour les salariés amenés à contester la qualité du processus de production.

Enfin, je veux insister sur une autre donnée, capitale, qui a traversé nos débats précédents, celle de la dimension européenne. Alors que les questions européennes deviennent des affaires intérieures pour chaque pays, la sécurité alimentaire suppose, elle aussi, de conjuguer national et européen, pour des réponses articulées aux caractéristiques nationales, mais des réponses au plan de la communauté qui puissent garantir cohérence et efficacité, y compris pour une autre nature des échanges avec les pays tiers.

Ainsi, ici ou là, il est urgent de réinventer le droit à l'information ainsi que le droit à la protection du consommateur. Nous devons réclamer la mise en place d'un nouveau "critère européen de convergence" spécifique pour les consommateurs, celui du respect des conditions de sécurité alimentaire, un critère reposant sur un certain nombre d'outils, information sur les enjeux et les moyens, réaffirmation du principe de précaution qui, pour être totalement efficace et crédible, doit être appliqué en amont, et chaque fois que nécessaire, en aval, contrôles et moyens d'investigation pour les associations de consommateurs.

Pendant les trois jours de débat dont nous allons disposer, le programme que nous vous proposons est le suivant:

En premier lieu, nous voulons échanger sur le rapport sécurité alimentaire et production agricole. Notre colloque, à Hellemmes, a confirmé que la situation réclame une redéfinition des modes de productions agricoles qui nous sorte d'un financement ou prime la productivité sur la qualité. (...)

La seconde table ronde s'efforcera de mettre en lumière ce qui intervient au niveau de la transformation des produits, qu'il s'agisse des industries de transformation ou de la restauration collective. (...)

La sécurité alimentaire relève aussi beaucoup de la distribution, tant il est vrai qu'il n'y a de garanties que par le respect des critères sur toute la filière. Nous aurons à préciser les voies et moyens d'une plus grande efficacité des contrôles effectués au sein des établissements, relevant de l'entreprise elle-même ou des services de l'administration.

Nous aurons enfin trois tables rondes sur les OGM; OGM et santé, OGM et environnement, OGM et économie. Le menu est copieux, espérons qu'il soit digeste et profitable à tous.

De vraies questions reviennent qu'il faut assumer! À qui les OGM profitent-ils? Quel effet leur usage aura-t-il sur la biodiversité? Comment modifieront-ils l'agriculture du futur? Qu'en sera-t-il du geste fondateur de l'agriculteur dès lors que l'on interdirait

de fait de replanter le grain récolté? Les OGM, en l'état actuel du discours de ses promoteurs, ne voleraient-ils pas au secours du productivisme dont la prétendue performance économique est aujourd'hui sur le banc des accusés dans tous les pays et, notamment, en Europe, où les associations se portent en quelque sorte partie civile contre cette perspective? Ne dénature-t-on pas un outil fondamental de recherche et une révolution technologique prometteuse, la transgénèse, pour que des oligopoles s'approprient avec précipitation le "vivant" et mettent la main sur ce qui est le plus important marché du monde, celui de l'alimentation, avec des effets lourds sur les petits producteurs? Dans cet énoncé, loin d'être exhaustif, il y a les exigences d'un débat, entamé à

Agen et que nous voulons approfondir ici: faut-il refuser a priori, sans autre forme de procès, les OGM? Chacun s'accorde à exiger plus d'information, mais laquelle? Faut-il un moratoire, moratoire supposant, selon nous, la poursuite des recherches, avec la garantie de la maîtrise publique. Quelles modalités encore du principe de précaution, en France et en Europe? Quelles actions en France et en Europe pour le mouvement consommateur?

Ces interrogations, avec beaucoup d'autres, seront sans doute au centre de nos travaux. Gageons que nous pourrions ensemble continuer à faire avancer les réponses. C'est ce que je souhaite, en ouvrant maintenant le débat de la première table ronde.»

Première table ronde

La sécurité alimentaire et le type de production agricole

C'est Bernadette Leroy, responsable Indecosa dans le Nord, et organisatrice du premier colloque à Hellemmes (mai 1999) qui a d'abord pris la parole :

« Notre colloque d'Hellemmes, qui regroupait les représentants de plusieurs associations et mouvements syndicaux, s'est déroulé en présence de délégations hongroises et slovaques, ce qui a permis, dans un premier temps, de faire une analyse comparée de la situation de l'agriculture dans nos trois pays. Parmi les questions abordées, l'opposition, trop souvent cultivée notamment par la distribution, entre agriculteurs et consommateurs. Or cette opposition ne profite à personne.

Les participants ont aussi tenu à souligner que ce qui était en cause, ce n'était pas tant l'industrialisation en elle-même, que la forme prise par cette industrialisation. Bien évidemment, ce débat devait conduire à une réflexion sur la politique agricole,

notamment la politique agricole commune, à l'origine des orientations prises par l'Union européenne favorisant la productivité au détriment de la qualité, voire de la salubrité des produits.

Ainsi, plusieurs participants ont dénoncé le principe des aides de la communauté et le problème du consommateur qui, par ses impôts, paie la dépollution, le coût de l'ESB et tous les problèmes liés à l'industrialisation de l'agriculture et qui, certes, peut profiter de produits à prix moins élevés mais pas forcément de bonne qualité.

En ce qui concerne la qualité, nous avons alors largement abordé la question des labels, des certifications et des appellations d'origine contrôlée ainsi que des organismes chargés du contrôle de ces différentes marques de qualité. Nous avons aussi, d'autre part, évoqué les contrôles effectués par les différentes administrations telles que la DGCCRF et les services vétérinaires découlant du ministère de l'Agriculture. Concernant les labels et certifications, le colloque a mis en

évidence le manque d'information dont souffraient les consommateurs, perdus entre toutes ces marques de qualité. En outre, nous avons constaté que les produits labellisés étaient en général plus chers que les produits classiques, ce qui entraîne un phénomène d'alimentation à deux vitesses : celle réservée aux personnes qui ont les moyens de payer la qualité et celle des autres.

Le débat a aussi réservé une large place aux contrôles effectués par l'administration, chacun s'accordant à reconnaître qu'il était de la plus grande importance d'avoir un contrôle indépendant des producteurs mais reconnaissant aussi le manque de personnel dont souffraient ces différents services pour effectuer leur mission de façon efficace.

Nous avons enfin plus spécifiquement abordé la question de l'environnement. Le constat est accablant mais une prise de conscience semble se faire jour, notamment chez les agriculteurs. L'idée d'une "culture raisonnée" qui utilise ce qu'il faut et quand il le faut a été longuement abordée, comme également le problème de pollution des sols chargés en métaux lourds.

Les chercheurs ont alors souligné le manque de moyens pour réaliser les recherches nécessaires, ceci conduisant leurs instituts à chercher des fonds à l'extérieur, pouvant ainsi mettre en cause leur indépendance.»

Benoît Collard, président du Farre (Forum pour une agriculture raisonnée et responsable de l'environnement) de la Marne est ensuite intervenu.

« Le défi alimentaire de l'après-guerre a pu être relevé grâce à de nombreuses avancées scientifiques. Mais ces nouvelles techniques parfois complexes n'ont pu être utilisées que par l'intermédiaire d'une vulgarisation très simplificatrice qui a reposé sur une stratégie d'assurance. L'agriculture raisonnée repose au contraire sur un principe de diversification et d'adaptation à partir de l'observation. Un raisonnement permanent doit permettre d'équilibrer les exigences à la fois écologiques et



Un raisonnement permanent doit permettre d'équilibrer les exigences à la fois écologiques et toxicologiques avec les contraintes économiques et les exigences de qualité

toxicologiques avec les contraintes économiques et les exigences de qualité. Agriculture de précision, elle ne peut se dérouler que dans des groupes partageant les mêmes objectifs. Les enjeux de l'agriculture pour le XXI^e siècle ne peuvent être soutenus que par des systèmes de production raisonnée. Les milieux professionnels agricoles en ont parfaitement conscience. Des associations largement interprofessionnelles se sont créées pour développer ce mode de production en Europe et pour témoigner auprès du public de l'engagement des agriculteurs.

Sept associations nationales sont réunies au niveau européen au sein de l'EISF (*European initiative for sustainable farming*).

Au niveau français, "FARRE" est un lieu de rencontres et d'échanges tourné résolument vers l'avenir. Un forum interprofessionnel où l'on retrouve des agriculteurs, des gens de l'agro-fourrière, des associations de défense de l'environnement, des gens de la communication et de l'agroalimentaire, tous ces groupes agissant ensemble pour communiquer sur un type d'agriculture et le développer. "FARRE" est, dans la pratique, un réseau de fermes de rencontres avec une idée

principale: faire témoigner et dialoguer des agriculteurs à la fois entre eux et avec un public non agricole. Ce réseau compte 250 exploitations sur toute la France avec la volonté, à terme, de couvrir tous les départements français avec 10 à 20 exploitations par département.

Ces fermes pratiquent toutes l'agriculture raisonnée qui est à la fois une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement et de la qualité des produits. La base de cette agriculture est un raisonnement global.

Pour mettre cette agriculture en place, l'agriculteur a besoin d'outils d'aide à la décision qui sont, entre autres, les techniques d'observations, des bulletins d'avertissement, des flashs techniques édités par des techniciens de terrain et des informations sur les seuils de nuisibilité. Dans notre travail, l'aspect qualité est en train de prendre de plus en plus d'importance. Je vous invite à participer à des visites de fermes FARRE pour vérifier que l'agriculteur y est garant de la qualité du produit jusqu'au bout de la chaîne alimentaire."

Gérard Montant, après avoir remercié les deux premiers intervenants, a lancé le débat en donnant la parole à la salle, notamment aux représentants belges, espagnols, grecques, hongrois, chypriotes, luxembourgeois, italiens, polonais, portugais, roumains et slovaques.

Giulio Labbro Francia, de l'association italienne ACU est revenu sur le problème des programmes communautaires.

«Pour lutter contre le développement de ces programmes qui favorisent certaines régions par rapport à d'autres, il faut effectivement privilégier l'agriculture raisonnée. Mais l'opinion publique a tendance à confondre agriculture raisonnée et agriculture biologique.»

Jean-Paul Tourman, Indecosa 34, est intervenu pour rappeler que la rentabilité devait bien rester au cœur des élevages. «Nous sommes submergés d'importations qui proviennent de pays où l'on développe des animaux trop rapidement et où l'on utilise forcément des produits qui accélèrent la rentabilité alors il faudrait effectivement réfléchir ensemble à la façon de revenir à des surfaces et à un nombre d'animaux raisonnables.»

Gérard Montant a pris la parole: «La question est de savoir s'il est vraiment réalisable d'utiliser quotidiennement la démarche scientifique. Je pense que l'agriculture raisonnée est une agriculture onéreuse, mais la question se pose en terme de rentabilité à long terme.»

Franco Venni, de l'association italienne de consommateurs Arco est lui aussi intervenu dans le débat: «Nous ne voulons entraver ni le progrès scientifique ni les droits des agriculteurs, mais, agriculture raisonnée ou non, les consommateurs doivent pouvoir obtenir plus d'informations que ce qu'ils obtiennent aujourd'hui sur les produits qu'ils achètent. Il s'agit d'un problème d'information et d'un problème d'étiquetage. C'est d'autant plus important avec le problème des OGM.»

«Aujourd'hui, tout le monde parle de sécurité alimentaire, a repris le représentant Indecosa des Côtes-d'Armor. Il faut en profiter pour créer des échanges entre les consommateurs et les chercheurs. Il faudrait mettre en place une structure de réflexion et, pourquoi pas, une structure de contrôle, qui puisse suivre les affaires judiciaires au niveau européen. Car aujourd'hui, si les agriculteurs sont, dans l'ensemble, respectueux des règles de morales commerciales, la courses à la rentabilité peut pousser certains d'entre eux à employer des produits illégaux.»



Les consommateurs doivent pouvoir obtenir plus d'informations que ce qu'ils obtiennent aujourd'hui sur les produits qu'ils achètent

Daniela Eugenia Cucu, représentante de l'association roumaine des consommateurs, est revenue sur le manque d'information. «Chez nous, la communication est encore balbutiante et les consommateurs ne sont pas formés à lire des étiquettes de produits quelquefois très compliquées. Au niveau européen, nous devrions prendre des mesures très énergiques pour la formation et l'information des consommateurs.»

Cette idée est reprise par Gérard Montant. «Il me semble intéressant de revenir sur le problème de l'étiquetage. Beaucoup de consommateurs le réclament, mais ceci suscite une série d'interrogations. Les Britanniques, par exemple, viennent d'accepter que leur viande soit étiquetée, mais ce bœuf, même étiqueté, posera toujours un problème. L'étiquetage ne doit pas cacher un problème de sécurité alimentaire en repoussant toutes les responsabilités sur les consommateurs qui, pour un grand nombre d'entre eux et parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, feront leur choix d'après un critère de prix et pas d'étiquette.»

Le représentant de l'association portugaise a enchaîné sur le problème de contrôle.

«Même si nous avons une certaine sympathie pour les mouvements comme le FARRE qui utilisent l'auto-contrôle, il ne faut pas oublier que c'est l'État qui doit garantir le contrôle de qualité, ceci selon les critères de qualité définis par chaque type d'agriculture. Nous avons souvent, au Portugal, effectué des contrôles de produits provenant de l'agriculture biologique et ils n'étaient pas bons, alors que nous savons tous que ces produits sont beaucoup plus chers.»

Gérard Chappert, président du Modef a pris la parole à son tour: «Pendant très longtemps, la société ne s'est pas préoccupée de ses agriculteurs. Les Français redécouvrent aujourd'hui leur campagne, alors même que l'actuelle mondialisation du monde paysan et une véritable révolution culturelle.»

Suivi par une intervention de M. Collard. «Je suis agriculteur mais je suis aussi consommateur et la discussion sur la rentabilité, je peux vous dire que nous la menons au sein même de FARRE, entre petits et gros exploitants. Nous ne pouvons négliger cette rentabilité, mais nous voulons aussi respecter les consommateurs.»

Pour conclure cette première matinée de débats, Gérard Montant a alors souligné qu'elle avait mis en évidence à la fois les revendications des consommateurs, la réflexion entamée chez les agriculteurs et la volonté commune de trouver des solutions à des problèmes auxquels personne ne peut encore répondre.

Deuxième table ronde La sécurité alimentaire et la transformation des produits

Robert Dessay, responsable Indecosa 61 et organisateur du colloque de Caen sur la transformation, était chargé d'entamer les exposés lors de cette première table ronde.

«Pour tenir un colloque sur la sécurité dans la transformation, le choix de Caen (avril 1999), n'était pas le fait du hasard. La région, touchée par le problème de la Listeriose, compte un nombre très important d'établissements de transformations alimentaires, surtout des PME dont 95% ont moins de 10 salariés. En outre, nous étions, à l'époque du colloque, et nous le sommes encore, dans une période de doute chez les consommateurs qui se méfient de plus en plus de certains produits et en délaissent d'autres. Des doutes qu'ils émettent aussi par rapport à la restauration et notamment la restauration collective.»

Pour répondre à ces inquiétudes, des structures ont été mises en place au niveau français et au niveau européen et nous comptons beaucoup sur le rôle de la nouvelle association des consommateurs européens qui doit contribuer à régler ces problèmes.

À Caen, nous avons d'ailleurs mis l'accent sur les problèmes des différents pays européens, problèmes différents selon les pays qui ont chacun des exigences particulières. Notre colloque a aussi largement abordé la place et le rôle des salariés. Nous avons demandé qu'un droit de vigilance et d'ingérence puisse être joué au niveau des salariés. Aujourd'hui, lorsqu'un salarié met en jeu son entreprise, il risque encore beaucoup trop souvent son emploi.»

Jean-Luc Bindel, de la fédération de l'agroalimentaire CGT participait lui aussi à cette table ronde:

«L'industrialisation de l'alimentation n'est pas forcément synonyme de baisse de qualité. Au contraire, elle doit en permettre une meilleure maîtrise. Le plus gros obstacle pour la qualité des produits, c'est la recherche du profit maximum. Cette recherche entraîne d'autre part une intensification de la production, qui ne laisse plus assez de place au contrôle de la qualité.»

L'externalisation de toute une série d'activités comme le nettoyage des outils ne facilite pas non plus les contrôles. Enfin, la course aux avancées technologiques pose aussi de gros problèmes. On met des produits sur le marché avant de savoir s'ils répondent aux normes sanitaires.

Le constat est souvent accablant. Il y a distorsion entre les exigences de qualité et les modes de production. En outre, on sait que les industries alimentaires font partie de



Nous sommes encore dans une période de doute chez les consommateurs qui se méfient de plus en plus de certains produits et en délaissent d'autres

celles qui développent le moins les formations professionnelles. On demande de plus en plus aux salariés d'être responsables; or ils n'ont aucun moyen juridique, ni aucune protection pour le faire.

Il faut alors:

- reconnaître les aspects de qualité dans les processus de fabrication,
- intégrer des mécanismes de droit d'alerte et de retrait des salariés. Le droit d'alerte des salariés doit être équivalent au CHSCT et les comités d'entreprises doivent avoir le droit de savoir ce qu'il se passe au niveau de la sécurité et de l'hygiène et sur l'état des réclamations adressées au service qualité et consommateurs. Pour donner du poids à ces exigences, nous avons absolument besoin de renforcer notre collaboration au niveau européen.»

Dernier intervenant de cette deuxième table ronde, du syndicaliste CGT du Centre d'approvisionnement, de la centrale d'achat, de La poste et de France Télécom a présenté son travail sur le terrain.

«Nous faisons appel directement à des fournisseurs ou à des conditionneurs et nous avons mis en place très tôt, dès 1986, une démarche qualité. Nous pouvons garantir la qualité de nos produits et cette qualité à un coût. Mais il faut aussi savoir que l'absence de qualité a, elle aussi, un coût qui peut s'élever très haut. Alors que nous privilégions la qualité, notre démarche est remise en cause. Depuis le 1er juillet, France-Télécom a concédé ses 150 restaurants à des restaurateurs privés et La Poste, 150 restaurants aussi, engage des démarches similaires. Nous devons nous battre dans les restaurants pour garder cette qualité mais nous savons bien que les entreprises qui cherchent avant tout à faire du "pas cher" le font toujours au détriment de la qualité.»

Après ces interventions, la salle a entamé le débat.

Le président de l'association italienne ACCO a pris la parole: «Il existe effectivement une urgence et je crois que la question législative est importante, mais il ne faut pas forcément l'envisager de façon drastique. En Italie, nous avons plus de 1800 lois concernant l'alimentation mais le

problème reste entier, il s'agit du contrôle de leur application.»

Après les félicitations de Nicolas Dragulinescu, président de la fondation roumaine pour la promotion et la qualité. «Nous sommes très attachés à l'éducation et à la formation du consommateur et je suis heureux d'apprendre que des démarches de ce type, allant dans le sens de la qualité, avaient lieu au sein même de la communauté européenne.»

Un des représentants espagnols d'une association de consommateurs est revenu sur les étiquetages : «Excepté en matière de viande bovine, les consommateurs sont peu exigeants par rapport aux étiquetages. Or, si on ne l'exige pas, nous serons envahis par les produits transgéniques. Nous devons alors exiger que l'origine, la composition et toute une série d'informations soient communiqués aux consommateurs et utilisables par eux.»

Gérard Alezard, président de la séance, est intervenu à son tour : «À ce stade du débat, une question apparaît de façon systématique, c'est la nécessité absolue d'une rencontre et d'une recherche de solutions en commun. La réalité ne nous permet pas de laisser à des organismes officiels, si

importants soient-ils, la charge du contrôle. Les consommateurs comme les salariés doivent pouvoir aussi jouer ce rôle.»

Daniela Eugenia Cucu, de l'association professionnelle des consommateurs roumains a une nouvelle fois demandé que «les employés puissent connaître les risques qui touchent les produits qu'ils fabriquent et puissent avoir leur mot à dire.»

José Maria Molina Herera, de l'union générale de Trabajadores-UGT, en Espagne, a, lui aussi, émis un regret. «Il est dommage que les salariés et les consommateurs n'aient pas plus de contacts. Pourtant, ils ont des intérêts convergents et tout salarié est aussi un consommateur.»

Jocelyne Jucheleo, de la fédération de la santé, et responsable de la restauration à la Pitié/Salpêtrière a fait remarquer qu'en raison des contrôles vétérinaires «les petites cuisines des maisons de retraites qui faisaient bien souvent du contrôle sans le savoir sont menacées alors que les grandes entreprises arrivent avec leur démarche d'auto-contrôle et rassurent les chefs d'établissement qui se laissent séduire parce qu'ils savent qu'ils peuvent être mis en cause au niveau de la loi.»

Guilio Labbro Francia, association Acu, à propos des réglementations européennes : «Il faut quelquefois éviter leurs pièges et respecter les spécificités de chaque pays. En Italie, par exemple, il y a plusieurs produits spécifiques, comme certains fromages en France, qui ne rentrent pas dans les nouvelles réglementations euro-

péennes et n'ont pas pour autant à être rayés de la liste. Quant aux étiquetages, ils devraient pour moi contenir au moins 16 points indispensables pour les consommateurs. C'est le prix de la transparence. Il faut aussi que tout ceci soit contrôlé car, comme cela a déjà été dit, en Italie, nous avons beaucoup de lois mais elle ne sont pas appliquées.

Gérard Alezard. «Lorsque nous parlons de contrôle, encore faut-il en définir la nature et les conditions car entre producteurs et consommateurs, il y a bien sûr des convergences mais il y a aussi beaucoup de divergences.»

Gérard Montant a ensuite tenu à faire le point. «Ce n'est pas parce que nous discutons de sécurité alimentaire qu'il faut penser que notre situation est pire qu'elle l'était ultérieurement. C'est parce que des progrès ont été réalisés que nous sommes plus exigeants, mais a-t-on des produits qui sont réellement plus dangereux sur le plan sanitaire aujourd'hui? Peut-on accepter, d'autre part, sous prétexte qu'il y a un risque pour l'emploi, de faire courir des risques alimentaires, la réponse est évidemment non. Il faut combattre à la fois pour l'emploi et pour la sécurité. L'exemple de Miko, donné lors du colloque de Caen est exemplaire. Les salariés ont obtenu des formations pour garantir la qualité de leurs produits. Ils étaient fiers et satisfaits d'être associés à la qualité de ces produits.»

Pierre-Yves Laouenan, Indecosa Côtes-d'Armor. «Dans notre région, fortement marquée par l'industrie agroalimentaire, même si nous luttons contre les excès, nous ne voulons pas scier la branche qui nous porte et mettre notre développement économique en péril.»

Gérard Alezard a ensuite conclu cette table ronde. «Plus nous avançons, plus les exigences sont grandes et plus un certain nombre de risques importants apparaissent. L'amélioration des systèmes de contrôle est plus que jamais d'actualité. Mais il ne suffit pas de dire qu'il faut que les consommateurs et les salariés s'impliquent plus dans les contrôles, il faut savoir comment!»

Troisième table ronde La sécurité alimentaire et la distribution

Reprenant le thème du colloque de Nantes (mai/juin 1999), celui de la sécurité dans la distribution, cette troisième table ronde en ouverture a donné la parole à Alain Fontaine, organisateur de ce colloque et responsable Indecosa 44.

«Ce colloque avait pour ambition d'essayer de cerner ce qui incombe à la distribution en matière de sécurité alimentaire, en prenant en compte les éléments essentiels comme l'approvisionnement, le stockage avant et après le transport ainsi que sur le lieu de distribution, que ce soit la vente ou la mise à disposition, y compris la restauration hors foyer. La distribution est le dernier maillon avant l'assiette du consommateur.

Nous devons aussi faire le point sur la situation en Europe. Les interventions des représentants européens ont montré la diversité des systèmes et la disparité de chaque pays avec, certes, des pistes de réflexion à explorer mais aussi des lacunes(...)

Les débats ont permis de cibler les responsabilités de chacun des participants à la chaîne alimentaire de la sortie de la ferme ou de l'industrie agroalimentaire à l'assiette du consommateur. Ils ont permis aussi d'affirmer que la réglementation mise en place n'est pas suffisante en elle-même, il faut y associer tous les intervenants afin de s'approcher du risque "zéro".(...)

Il y a aussi nécessité d'améliorer les contrôles à effectuer par des services indépendants avec les effectifs suffisants tout en s'appuyant sur l'existant et définir par types de produits et structures à contrôler, le rôle, la mission, les actions de chacun et

les coopérations entre ces services avec, à l'esprit, le principe de transparence de ces contrôles. Dans le même temps, définir le niveau des risques et des réponses à apporter dans le cadre du principe de précaution préconisé par le gouvernement.(...)

En conclusion, je dirais que les professionnels sont, sur le fond, en accord avec les consommateurs qu'ils sont eux-mêmes. Le seul problème qu'il leur faut résoudre est de ne pas perdre d'argent, mais aussi comment faire plus de profit sans être sanctionné par le consommateur. Beaucoup ont progressé mais il existe encore des progrès à faire. Les associations de consommateurs sont demandeuses d'une meilleure coopération et cela passe par une participation à toute discussion préalable à l'élaboration des procédures, des chartes afin d'améliorer l'information aux consommateurs.»



Les professionnels sont, sur le fond, en accord avec les consommateurs qu'ils sont eux-mêmes

Jean-Claude Tuffery, de la Fédération du commerce et de la distribution est lui aussi intervenu à la tribune. «La Fédération du commerce et des services, par les secteurs d'activité qu'elle représente, se trouve située en bout de chaîne dans la filière alimentaire. Que ce soit dans les magasins ou les entrepôts d'alimentation, les MIN (Marché d'intérêt national), la restauration collective ou publique, nous sommes le dernier maillon avant le consommateur.

Cela confère-t-il une responsabilité particulière?

Les salariés du commerce et des services doivent-ils avoir les moyens de répondre au souci de qualité des produits, affirmé de plus en plus par les clients?

Les organisations syndicales peuvent-elles jouer un rôle important dans ce processus?

À ces trois questions, nous répondons par l'affirmative.

(...) Mais pour l'instant, par manque de formation, nous n'avons pas cette capacité à faire intervenir les salariés dans la politique commerciale de l'entreprise, notamment sur les choix des produits mis en vente.(...) Dans les hypers et les supermarchés, la situation est d'ailleurs beaucoup plus grave car, hormis les ouvriers professionnels en boucherie et poissonnerie qui travaillent directement la matière première et ont les connaissances nécessaires pour réagir au critère de qualité, les autres ne font que remplir les rayons, sans que la direction accepte une implication de ces derniers, dans la réflexion sur ce que sont les produits.

(...) Pourtant, quelle que soit la façon d'aborder le sujet, il n'y a que l'intervention des salariés qui puisse permettre d'améliorer correctement la qualité dans la chaîne alimentaire. Il y a donc une responsabilité collective des salariés du secteur public et privé et cela, quelle que soit leur place dans la filière.»

Evelyne Wichegrad, du syndicat des agents de la DGCCRF, intervenait en tant que membre de la CGT.

«Le syndicat CGT de la DGCCRF a toujours considéré qu'il devait donner son avis sur la nature et les conditions d'exercice

Nous devons exiger que l'origine, la composition et toute une série d'informations soient communiqués aux consommateurs et utilisables par eux



des missions exercées par les services publics de contrôle. Il se sent bien évidemment concerné, impliqué, par les travaux de ce colloque et, notamment, par le thème de cette table ronde. Parce que nous sommes chargés d'appliquer des réglementations, c'est sous cet angle que nous apporterons notre contribution.

En ce qui concerne la grande distribution, nous constatons plusieurs phénomènes qui n'ont pas, à ce jour, de véritable réponse réglementaire permettant de renforcer la défense des consommateurs en matière de sécurité alimentaire.

Premier constat: les "relations fournisseurs/distributeurs" sont souvent déséquilibrées. Elles le sont particulièrement lorsque le poids économique du distributeur est si important qu'il peut imposer son prix d'achat au fournisseur(...).

Second constat: Les conditions de travail dans la grande distribution posent souvent le problème des responsabilités au sein de l'établissement. La délégation de pouvoir, parfois en cascade, est souvent la règle, entraînant en cela une dérive des responsabilités. Elle s'accompagne rarement de moyens en temps, en personnel, en matériel, en formation et, bien sûr, en rémunération(...).

Au-delà d'une nécessaire clarification des responsabilités réelles au sein de la grande distribution, nous demandons qu'un texte prévoit expressément, sous des conditions qui restent à définir, notamment avec les personnels concernés, une procédure d'alerte induisant la protection des salariés qui dénonceraient des pratiques susceptibles d'entraîner des risques pour la santé des consommateurs (...)

J'en terminerai en soulignant qu'alors que les crises alimentaires successives auxquelles les services de contrôle et leurs laboratoires doivent faire face se sont multipliées au cours des derniers mois, la réduction des effectifs de la DGCCRF continue. Pour l'an 2000, ce sont six emplois budgétaires qui seront encore supprimés sur un effectif national total (personnels administratifs compris) inférieur à 3700 personnes.»

Gérard Chappert était le dernier intervenant de cette table ronde. «Ces colloques, situés entre les accords de Berlin et le sommet de Seattle, ont un grande importance et montrent que tout est lié.

Aujourd'hui, une exploitation agricole qui tourne, c'est cinq emplois induits. Or les agriculteurs, qui sont des consommateurs, sont de plus en plus fragilisés.

Certains se laissent séduire par le développement à outrance et l'industrialisation, mais quelles sont les garanties pour la sécurité et quels sont les dégâts?

Les agriculteurs, partout dans le monde, sont mis en concurrence et aucun d'entre eux ne peut en tirer profit, comme aucun des consommateurs. Seule la grande dis-



Les agriculteurs sont mis en concurrence et aucun d'entre eux ne peut en tirer profit, comme aucun des consommateurs. Seule la grande distribution peut se satisfaire de cette situation.

tribution peut se satisfaire de cette situation.»

Gérard Montant a ensuite cadré le débat pour lancer les interventions de la salle.

«L'idée qui apparaît dans ces interventions et qui présente l'acte de vente comme un acte responsable me semble être une idée tout à fait nouvelle. Elle peut être au démarrage de toute une réflexion. Celle qui instituerait une sorte de code comme il

existe un code de la route, avec des contrôles efficaces. En France, l'Agence de sécurité alimentaire semble être appréciée des consommateurs. Beaucoup d'entre eux réclament une telle structure au niveau de l'Europe.»

Un représentant Indecosa à Mimizan a ensuite pris la parole. «Je suis boucher et cuisinier à la retraite et je peux affirmer que les emplois sont menacés quand quelqu'un essaie de proroger des dates limites de consommation. Ma direction m'obligeait à les stocker et à les revendre le lendemain. Il faut dénoncer toutes ces pratiques.»

Simon Pas, représentant de l'association



Max Avelard a ensuite présenté son action. «L'association existe en France depuis 5 ans. Elle existe dans 14 pays et se fixe comme objectif de protéger les pays producteurs de matières premières, principalement des pays de Sud. On considère que ces pays peuvent produire décemment s'ils sont rémunérés décemment. Nous menons alors une action d'information car nous considérons que beaucoup de consommateurs sont prêts à acheter "responsable".»

Le représentant de Déco, au Portugal, est revenu sur les contrôles. «Je pense qu'un des rôles des associations de consommateurs est justement de dénoncer les comportements frauduleux et d'aider ainsi les travailleurs qui ne peuvent pas porter toutes ces responsabilités.»

Suivi par Gérard Montant. «Le contrôle de l'État ne doit pas éliminer d'autres formes

de contrôle, celle du salarié comme celle du consommateur» et par Franco Veni, Arco Italie. «Je crois que notre problème consiste à repérer une stratégie en tant qu'organisation de consommateurs. Nous pouvons mener des actions de négociations et de communication qui peuvent être aussi efficaces que des actions en justice.»

Gérard Alezard est alors intervenu. «Quels sont les moyens, financièrement parlant, dont nous pouvons disposer pour jouer notre rôle ; à un moment donné, cette question est essentielle.»

Jeanine Bergeret, Indecosa-CGT a ensuite apporté son témoignage.

«Je travaille dans un centre Leclerc et actuellement, je suis dans le textile. Alors pour moi, c'est plus facile. Avant, je tra-

vailais dans le frais et nous n'avions pas d'autre choix que de répondre aux ordres. Les traiteurs, par exemple, étaient obligés de reconditionner de la nourriture périmée. Mais évidemment la direction était au courant des passages de la DGCCRF; alors ces jours-là, tout était "nickel".»

Réponse de la représentante de la CGT de la DGCCRF: «Les contrôles sur rendez-vous ne sont pas la norme et, si c'est le cas, c'est un problème de dysfonctionnement à dénoncer. Je tiens à dire que nous avons de plus en plus d'appels de salariés et que nous respectons leur besoin d'anonymat. Mais sur Paris, tous secteurs confondus (grande distribution, petite épicerie, restaurations et cafés), nous avons moins de 25 agents. Alors évidemment, nous ne pouvons pas tout voir.»

Quatrième table ronde Les OGM, conséquences ou non sur la santé

Jean-Pierre Dumartin, premier intervenant de cette table ronde, était l'organisateur du colloque d'Agen (17-18 juin 1999).

«Le problème des OGM est une véritable épreuve de force entre ceux qui veulent détenir tout le marché et ceux qui veulent travailler et vivre au pays. Des hormones à la vache folle, à la dioxine, à la trichinose, voilà les plantes mutantes et les organismes génétiquement modifiés. Le formidable dumping imposé par les multinationales ne pose-t-il pas, à terme, des risques pour la sécurité alimentaire et la santé?

Ne peut-on pas établir un parallèle entre les plantes transgéniques destinées à l'alimentation sans garantie de précaution et les médicaments dont la mise sur le marché est précédée de tests sophistiqués. Le médicament est absorbé pendant des phases courtes alors que les plantes transgéniques sont absorbées pendant des

années, tous les jours. (...) Ce que l'on peut tout de même retenir des OGM, c'est une manipulation génétique hors norme parce que c'est l'addition de gènes étrangers aux plantes. Les grandes surfaces ont senti le vent tourner et font de leur rapport aux OGM un argument commercial, les sociétés s'engagent à bannir les OGM de leur catalogue.

Alors les plantes transgéniques, risque ou phobie?

La recherche doit continuer et le principe de précaution doit être pris en compte.»

Le professeur Séralini, universitaire et professeur en biologie moléculaire apportait son éclairage scientifique.

«En tant que biologiste moléculaire, je suis a priori favorable à l'utilisation de la science en général et des biotechnologies, en particulier en médecine et en agriculture. La manipulation des céréales existe depuis 10 à 11 000 ans dans l'agriculture. Nous avons toujours modifié notre alimentation. Cependant, je n'aime pas les

Les grandes surfaces ont senti le vent tourner et font de leur rapport aux OGM un argument commercial, les sociétés s'engagent à bannir les OGM de leur catalogue



brouillons d'OGM que nous avons aujourd'hui et qui s'appuient sur des malfaçons ou des mensonges du genre "on pourrait nourrir le monde grâce aux OGM."

Dès aujourd'hui, il est clair que la surproduction des pays riches n'est pas une réponse aux manques de la répartition des richesses et à la famine qui sévit sur le globe. Ces pays n'ont pas besoin d'OGM mais de connaissances et de matériel.

Les risques de ces OGM non aboutis sont en revanche bien réels. Si l'on fait pousser des plantes qui produisent elles-mêmes leur insecticide, on peut s'attendre à ce que les insectes deviennent de plus en plus résistants. Cela ne réduira pas, à terme, l'utilisation des herbicides.

Mais ce qui est le plus grave, ce sont deux mensonges sur lesquels s'appuient les OGM et leurs produits dérivés. Le premier, c'est le non-étiquetage clair depuis le départ. S'il y avait une allergie au soja transgénique, on se met dans la meilleure situation pour ne pas le voir, donc risques allergiques non évaluables.

Il y a, d'autre part, un manque d'études de toxicité sur ces OGM, notamment au niveau des animaux. Qui va se rendre compte, par exemple aujourd'hui, si il y a une petite baisse de réflexe chez nos bébés, que c'est parce que leur mère enceinte aura mangé une certaine forme de maïs transgénique. D'abord ce n'est pas étiqueté et la mère enceinte ne saura même pas ce qu'elle a mangé et deuxièmement, sur une population, sans étude de toxicité, on ne voit ce genre d'effet qu'au bout de vingt ou trente ans, si on le voit un jour...

Les grosses multinationales qui s'apprêtent à sortir chaque année de nouvelles plantes contenant de nouveaux OGM, n'auront jamais le temps de rentabiliser des études de toxicologie de plusieurs millions d'euros comme elles pourraient le faire pour certains médicaments.

Il faudrait un "logo OGM", parce que le coût de l'étiquetage de la traçabilité revient aujourd'hui à ceux qui ne veulent pas d'OGM tandis que, s'il y a un logo, ce coût revient à ceux qui veulent des OGM.»

Guy Lefur, éleveur, membre de la Confédération paysanne et du Conseil économique et social était le dernier intervenant de cette table ronde.

«Aujourd'hui, pour nous paysans, les combinaisons génétiques sont irréversibles. Nous pouvons assister à la propagation d'un nouveau génome sans avoir la possibilité de l'arrêter.

Au niveau de la Confédération paysanne, nous avons trois principes majeurs:

Premier principe: celui de la prévention et de la précaution. Nous voulons arriver à une définition juridique du principe de précaution car aujourd'hui, la commission scientifique européenne n'a pas pris toute la dimension du problème.

Second principe: celui de l'information et de la transparence. Il concerne l'étiquetage et la traçabilité. La loi existante n'est pas appliquée et ne sera pas applicable jusqu'à ce qu'on soit parvenu à un accord concernant les produits importés.

Nous savons qu'aux États-Unis, on a volontairement mélangé des produits



Il faudrait un "logo OGM", parce que le coût de l'étiquetage de la traçabilité revient aujourd'hui à ceux qui ne veulent pas d'OGM

OGM avec des produits non-OGM pour éviter justement l'étiquetage et la traçabilité.

Troisième principe: celui de la responsabilité. Nous considérons qu'il faut modifier la loi et bien préciser les responsabilités de tous les acteurs engagés dans la mise au point et la commercialisation de OGM pour qu'il puissent assurer les coûts engagés par les dommages causés par ces OGM aux personnes et à l'environnement. Une chose est sûre, nous ne sommes pas prêts à prendre des risques concernant les OGM et ces OGM n'apportent de bénéfices ni aux consommateurs ni aux agriculteurs.»

Pour entamer le débat dans la salle, Philippe Gay, représentant de Novartis, tenait à prendre la parole à son tour.

«Certains problèmes ne se posent pas car si les agriculteurs ne veulent pas d'OGM, ils peuvent ne pas en acheter. Quant à l'intervention du professeur Seralini, nous sommes confrontés à un débat d'experts et les consommateurs peuvent s'y perdre. Lorsqu'on parle d'allergène, il est bien évident que chez nous, les plantes ont été

testées. Beaucoup de confusions comme celles-ci doivent être levées.»

Représentant d'une association de consommateurs en Italie, Raphael Luisi a relancé: «J'ai senti dans ce débat une sorte d'atmosphère polémique qui est confirmée par un collègue qui me disait: "Moi, les OGM, je ne suis pas pour mais je ne suis pas contre". Le professeur Seralini est parti d'une conception scientifique sûrement juste et il me paraît effectivement très important que plus de tests soient effectués. Quant à monsieur Lefur, il a dit quelque chose de très juste: il faut, il est vrai, s'assurer des risques actuels mais aussi des risques futurs.»

Marco Finsi, représentant d'une autre association de consommateurs italienne voulait répondre à Philippe Gay: «Vous semblez dire que nous confondons risques et phobies. Mais dans les associations, nous sommes confrontés aux deux et quand les mères de famille nous appellent parce qu'elles sont affolées, nous ne savons pas quoi leur répondre, nous n'avons aucun élément rassurant à leur donner.»

Gilles Seralini a conclu cette table ronde:

«De toute façon, en matière d'OGM, le public ne doit pas avoir une confiance aveugle et je n'accepte pas que M. Gay emploie le terme "phobie". Des études sociologiques ont montré que les consommateurs ne voulaient pas d'OGM, surtout à ce stade de la recherche. Et je les comprends, pourquoi foncerait-on sur l'auto-route quand il y a du brouillard?»

Cinquième table ronde les OGM, conséquences ou non sur l'environnement

Denise Rache, secrétaire nationale Indecosa et Co-organisatrice du colloque d'Agen était la première à intervenir.

«Ma courte introduction a pour but de rappeler les principaux points abordés lors du colloque d'Agen, sur la question épineuse des OGM et de l'environnement. Ce côté irréversible de la contamination de l'environnement occupe une grande place dans les débats. La prudence est revendiquée par tous!

Cette question a été abordée sur plusieurs angles et dans la diversité des intervenants. L'aspect des services de recherche et de contrôle a été abordé sous la notion de l'indépendance ou non du Service public et surtout de la transparence. Il a été dit également que la France se distingue encore parce qu'elle est la seule à posséder un organisme public de recherche comme l'INRA.

La contamination de l'environnement a préoccupé l'ensemble de nos invités et plusieurs exemples ont été donnés. Un apiculteur a développé un plaidoyer en faveur de la survie des abeilles, menacées par certains OGM, en le terminant par une citation d'Einstein: "Combien de temps la terre survivrait sans les abeilles?" Il a répondu trois ans.»

Philippe Gay, à la tribune, a ensuite pris la parole:

«Dans ce genre d'assemblée, le porte-parole de l'industrie est souvent vécu comme un agresseur parce que probablement il y a agression. Mais je ne vous dis que la vérité. Le soja transgénique existe déjà et il est très répandu et comme la loi américaine ne permet pas l'étiquetage, il est mélangé dans un nombre très important d'aliments. Au total, aujourd'hui, il existe 30 millions d'hectares de plantes

transgéniques. Toutes ces plantes transgéniques ont bien été mises sur le marché après des études sérieuses, notamment des études de toxicité. Les OGM font partie d'un changement culturel, que nous devons, il me semble, accepter. Ce qu'il faut, c'est ramener les experts à leur rôle et en les ramenant à leur rôle, celui de l'évaluation des risques, on va les crédibiliser. Pour l'instant, il y a encore beaucoup trop d'irrationnel, même chez les scientifiques, dès qu'on parle d'OGM.»

Jean-Louis Durand, chercheur à L'INRA était le troisième intervenant de cette table ronde.

«Chercheur en écologie, je ne fais pas, personnellement, de recherches sur les OGM, ce qui ne m'empêche pas de pouvoir en parler car l'effet des OGM sur l'environnement est un des aspects qui intéressent le plus les consommateurs. Sans



Depuis que les OGM existent, la quantité d'insecticide utilisée aux États-Unis n'a pas bougé

être irrationnel, on peut quand même affirmer certaines choses. Depuis que les OGM existent, la quantité d'insecticide utilisée aux États-Unis n'a pas bougé. En revanche, on ne connaît pas encore les effets à long terme des plantes génétiquement modifiées qui sont censées ne pas avoir besoin d'insecticide. Mais bien sûr, les multinationales qui investissent des milliards sur ses plantes n'ont pas le temps d'attendre les résultats d'études sérieuses. Elles réagissent en terme de profit. Et là, effectivement, nous sommes en plein irrationnel.»

Véronique Pinotti, étudiante en DESS a consacré son mémoire aux effets des OGM sur l'environnement. Elle était la dernière intervenante de cette table ronde.

«De leur création en laboratoire à leur commercialisation, les OGM passent par tout une série de tests. Mais, malgré ces tests qui permettent d'éliminer certains risques spécifiques, l'utilisation des OGM n'est pas sans danger pour l'environnement. Le principal risque est celui de la dissémination involontaire. Des graines sont semées là où elles ne devraient pas.

Le vide juridique en ce qui concerne les OGM et le procédé d'élimination de leurs déchets est un autre problème grave. Le cadre réglementaire est fixé mais les lois révèlent de grosses lacunes, surtout au niveau des responsabilités, ce qui va de pair avec le problème de l'étiquetage.»

Après la pause du déjeuner, la salle a réagi à la seconde table ronde.

Notre invité, chercheur à L'INRA, est intervenu le premier. «Le problème des OGM aujourd'hui n'est pas une question scientifique, c'est un problème politique. Les scientifiques peuvent répondre à certaines questions mais ils ont besoin de faire des expériences et cela prend du temps. Alors on ne peut pas leur demander de donner des réponses qu'ils ne peuvent apporter. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui si les plantes transgéniques sont dangereuses ou non. Je dis aux consommateurs de ne pas faire confiance aux experts. C'est à eux, les consommateurs, en tant que citoyens, de décider s'ils veulent ou non une nouvelle technologie.

La question est bien de savoir comment les citoyens sont capables de contrôler le processus technologique.»

La représentante roumaine de l'association des consommateurs. «Je suis ingénieur chimiste et je travaille sur les problèmes de toxicologie. Quand on dit que les OGM peuvent aider les pays pauvres, ce n'est pas le cas. En ce qui concerne le principe de précaution, il faut l'appliquer si les données scientifiques sont insuffisantes, mais les États-Unis se battent contre le principe de précaution. Alors comment, face à ce poids, peut-on se protéger en tant que consommateur ou en tant qu'agriculteur contre les OGM ?

Jocelyne Hackelman, direction de la Fédération agroalimentaire CGT: «Je souhaitais revenir sur l'opposition que fait M. Gay entre scientifiques et consommateurs. Je crois que l'opposition est entre les firmes avec leur logique de rentabilité financière et les consommateurs.»

Un membre du comité de l'association grecque des consommateurs. «Il y a souvent en Europe et surtout en Europe du nord, des gens qui se sentent plus rassurés quand ils mangent des aliments génétiquement modifiés que quand ils mangent des aliments qui ont subi des traitements chimiques non contrôlés. D'autre part, les scientifiques ne sont pas tous des créateurs de monstres. Il faut alors modérer ses propos et trouver une solution médiane. Sans être contre les OGM, attendre que les scientifiques puissent nous donner des réponses satisfaisantes.»

Le représentant Deco du Portugal a pris la parole: «Nous pensons que l'alimentation est la chose la plus basique de la consommation et que les OGM sont une intervention trop révolutionnaire dont on ne connaît pas encore assez bien les conséquences.

Les OGM n'ont pas été demandées par les consommateurs. Ce sont les industriels qui sont à l'origine de ces produits et quand ils nous disent que les OGM peuvent réduire la faim dans le monde, on sait que c'est un leurre.

Alors maintenant, il faut laisser aux



Avec les OGM, on fait des constructions génétiques qui n'ont jamais existé et on introduit dans l'environnement des gènes qui n'ont jamais subi la sélection naturelle

consommateurs la possibilité de choisir et leur en donner les moyens.»

Michel Lafar, chercheur à L'INRA a réagi sur les interventions. «Je ne peux m'empêcher d'être gêné sur cette question d'OGM et de faim dans le monde. On accepte l'idée généralement admise que l'évolution agricole est forcément génétique, ce qui est faux. Certains pays, souvent les plus favorisés, tirent profit de ces recherches mais d'autres, dont les terres ne sont pas adaptées, ne voient aucun résultat.»

Gérard Montant est revenu sur la traçabilité: «Selon l'OMC, c'est grâce à cette traçabilité que le marché pourra se réguler tout seul. Or, non seulement ce sera loin d'être le cas mais en plus, même cette traçabilité pose des problèmes. En effet, elle représente un coût très élevé et qui va payer ce prix?»

Antoine Trémolière, chercheur au CNRS, a pris la parole. «Il me semble que la question essentielle est: les OGM sont-ils des produits agricoles comme les autres ou pas? C'est un débat essentiel. J'aurais tendance à dire, pour la toxicité, sous

réserve que les scientifiques contrôlent leur technique, qu'un jour on pourra considérer que les OGM sont des produits comme les autres. Il est clair, par exemple, que la lécitine d'un soja transgénique est la même que celle d'un soja non transgénique.

Par contre, quand on parle environnement, mon avis est inverse. Avec les OGM, on fait des constructions génétiques qui n'ont jamais existé et on introduit dans l'environnement des gènes qui n'ont jamais subi la sélection naturelle. Le problème se pose déjà de façon concrète aux États-Unis avec des problèmes de résistances non contrôlables.»

M. Gay a tenu à répondre. «Ce que j'entends, quand je viens dans un débat comme celui-ci, ce sont des questions auxquelles l'industrie n'a pas su répondre. Lorsque vous interpellez un scientifique, il vous répond de manière scientifique, un message qui parle de risques et qui n'est pas forcément ce que veut entendre le consommateur qui lui, veut avoir des certitudes.

D'autre part, je n'ai jamais dit que les biotechnologies pouvaient sauver le monde mais qu'elles pouvaient y contribuer. Quant au principe de précaution, il ne s'agit pas d'un problème scientifique mais d'un problème d'éthique. Il y a un grand espace d'incertitude et ce n'est pas à l'expert de le définir mais au "politique". Le problème est que cette gestion de l'incertitude doit se faire au stade collectif et ce n'est pas aussi simple. Cela ne peut surtout pas être résolu par les rapports d'experts. Quant à la traçabilité, effectivement, 80 % des agriculteurs achètent des

semences certifiées, ce qui permet de remonter les filières.»

Le débat s'est poursuivi avec une intervention de Gérard Montant. «Je remercie M. Gay mais je lui demande aussi de réfléchir. Quand il dit "nous ne pouvons pas nous comprendre car nous ne parlons pas la même langue", moi je lui demande si les réponses qui ont été données au public étaient satisfaisantes parce que l'on continue à poser une question quand les réponses qu'on obtient ne sont pas satisfaisantes, en matière d'OGM comme pour le reste.»

Réponse de Jean-Louis Durand: «Il n'y a pas d'un côté les scientifiques, qui, par essence, savent des choses et de l'autre, les êtres humains qui ne savent rien. N'importe qui peut avoir accès à n'importe

quelle connaissance scientifique si l'on en a la volonté et c'est là que les questions peuvent commencer à se poser. Je récusé la séparation scientifiques/consommateurs.

Le débat sur les OGM n'est pas essentiellement scientifique et moi, en tant que scientifique, je ne peux pas dire "je suis contre les OGM". Ce que j'observe, par contre, c'est que les OGM qu'on a sur le marché aujourd'hui ne sont pas les plus utiles.

Ceux qui sont sur le marché aujourd'hui sont ceux qui permettent aux industries de rentrer dans leurs frais.

Dans ce but, on les soumet en plus à la notion de brevet. Afin de rentrer le plus vite possible dans leurs frais, les firmes veulent garantir leur propriété industrielle en déposant des brevets pour chaque nouveau produit.»

Sixième table ronde Les OGM et les questions économiques

Gérard Montant a d'abord résumé les débats d'Agén.

«Je dirais que les réflexions, quant aux conséquences sur la santé publique comme sur l'environnement, ont fait l'essentiel des réflexions de ce colloque, comme l'ont souligné Jean-Pierre Dumartin et Denise Rache dans les deux dernières tables rondes. Cela étant, les questions économiques étaient, je crois pouvoir l'affirmer sans risque d'erreur, sous-jacentes à toutes les interrogations. Et je crois qu'il ne faut pas s'étonner de cela, tout au contraire, compte tenu du rôle que joue aujourd'hui l'économie sur le plan national, européen et mondial.

Ainsi a-t-on entendu certains intervenants s'interroger pour savoir "s'il ne s'agissait pas en définitive du geste fondateur de l'agriculture qui serait remis en cause par l'intermédiaire des OGM ?" Où encore, si "les OGM, en l'état actuel de leur utilisa-

tion, ne volaient pas au secours du productivisme, dont la prétendue performance est au banc des accusés dans tous les pays d'Europe".

Les questions économiques sont aussi apparues très clairement lorsqu'un des chercheurs présents devait souligner son inquiétude, notamment face au développement de programmes comme "Géno-



On ne peut vendre à quiconque ce qu'il produit ou ce qu'il possède déjà

plante" qui visent à créer de la propriété industrielle... l'objectif étant que les instituts de recherche français soient associés aux grandes entreprises privées, telles Rhône-Poulenc, Biogemma et Limagrain, dans une structure financée à 70 % par l'État et contrôlée à 50 % par les industriels... structure censée produire des brevets exploités essentiellement par les industriels. (...)

Jean-Pierre Berlan, chercheur à l'INRA et membre de l'association "ATTAC" a ensuite pris la parole.

"Je voudrais commencer par citer un article paru dans *The Guardian*, un journal de centre-gauche en Angleterre. Il s'intitule "Comment Monsanto a été amené à changer d'attitude" et il explique ensuite comment un homme a convaincu le géant US que la technologie "Terminator" était une technologie devenue folle. Cet homme est président de la fondation Rockefeller et cet article est un article typique de mystification et de désinformation car Terminator n'est pas une technologie devenue folle, mais le triomphe de la biologie moderne. Il réalise un projet qui a commencé quand l'hérédité est devenue pour les plantes une source de gain économique. C'est la technologie emblématique des relations qu'entretient notre société avec le vivant.

Pour vous expliquer, je commence par un principe économique que personne n'a jamais contesté: on ne peut vendre à quiconque ce qu'il produit ou ce qu'il possède déjà.

Ce principe a des conséquences intéressantes quand on l'applique à l'agriculture. On ne peut donc pas, normalement, vendre des semences au paysan, ce qui

fait qu'un semencier n'a pas de marché. Son objectif devient donc d'empêcher le paysan de semer le grain qu'il a récolté.

Comme "Terminator", les OGM sont distribués par les semenciers qui font signer des contrats aux agriculteurs qui doivent garantir qu'ils ne replanteront pas une partie de leur récolte.

Derrière ce genre de projet, il y a bien un projet politique de confiscation du vivant. Les plantes et les animaux se reproduisent et c'est même la propriété la plus fondamentale des êtres vivants. Et bien, il est question à l'heure actuelle de vouloir faire de cette propriété fondamentale le privilège de quelques-uns. Je crois que c'est une véritable folie de s'engager dans cette voie.»

Antoine Trémolière, chercheur au CNRS est lui aussi intervenu.

«Cela fait 25 ans que je parle des organismes génétiquement modifiés parce que, je suis d'accord avec M. Durand, on peut parfaitement tout faire comprendre aux gens et brusquement, ça s'est enflammé. On n'avait pas vu un tel débat public depuis longtemps et on ne peut que s'en féliciter.

Mais, en fait, il y a un malentendu profond et le débat sur les OGM est un prétexte. Si on veut discuter scientifiquement des OGM, on peut donner le pour et le contre, mais ici, on touche à bien plus profond. Deux choses essentielles: les racines symboliques de l'homme, car pour la première fois de son histoire, l'homme est capable de manipuler le message génétique des plantes ou des êtres humains, et l'organisation politique de la planète car nous assistons à une prise de pouvoir d'un tout petit nombre de gens. Je pense que pour toutes ces raisons, il était indispensable que le débat éclate.»

Le représentant de l'association italienne Acu a entamé le débat dans la salle. «J'ai le sentiment que dans ce colloque, il y a des malentendus. Le plus important repose sur la notion de risques. La recherche ne peut pas dire qu'il y a des risques mais elle ne peut pas dire non plus qu'il n'y a pas de risques. Il y a alors amalgame entre absence de risques et manque de risques



Pensez-vous vraiment qu'un consommateur puisse choisir entre le risque et le non risque, la santé et la non santé?

prouvés. Tout ceci rajoute au flou dans lequel se trouve le consommateur.»

Gérard Montant est lui aussi intervenu. «Il ne faut pas non plus se braquer et penser que la recherche va toujours contre l'intérêt de l'homme. Il y a quand même une réalité qui nous prouve que dans le domaine médical, par exemple, la recherche génétique a permis de grands progrès. Alors la question importante est peut-être "est ce qu'en matière d'OGM, la recherche a pris le sens qu'on devrait lui donner?"

Pour Daniel Tournez, Indecosa-CGT «Les avantages des OGM sont clairement définis. Quant aux inconvénients, ils sont encore beaucoup trop flous, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont inexistantes.»

Quant à Evelyne Vichegrod, elle est revenue sur la possibilité de choix pour le consommateur. «C'est une notion assez nouvelle mais avec les OGM, elle devient indispensable. Actuellement, il y a encore de grosses carences de l'étiquetage des produits au niveau européen.»

Anne Cohi, Union des consommateurs du pays basque a raconté son expérience. «Nous avons demandé un moratoire par

rapport à l'utilisation de 120 produits transgéniques et rédigé un courrier adressé à Seattle. Nous attendons de voir quelles réponses nous allons obtenir. Nous voudrions que l'OMC reconnaisse le droit de chaque pays à contrôler l'utilisation des biotechnologies.»

Pierre de Dejmepe, représentant belge est alors revenu sur la question du choix. «On parle beaucoup du choix du consommateur et de l'étiquetage. Mais pensez-vous vraiment qu'un consommateur puisse choisir entre le risque et le non risque, la santé et la non santé. La plupart du temps, pour des raisons essentiellement financières, il n'a pas le choix.»

Gérard Alezard est alors intervenu: «Nous conjugons la place du consommateur et celle du citoyen mais il ne faut pas que nos invités pensent que nous en sommes encore à la diabolisation, loin de là. Mais on ne peut que constater, quelquefois, la condescendance de certains scientifiques à l'égard des consommateurs, comme les économistes à l'égard des syndicalistes. Pour nous, le principe de précaution n'est certainement pas le blocage de la recherche.»

Denise Rache est revenue sur la responsabilité des consommateurs. «Bien souvent, on responsabilise les consommateurs. C'est un peu court de dire que si le consommateur n'achète pas d'OGM, il n'y aura pas d'OGM. On sait très bien qu'il est impossible de savoir exactement où on va trouver des OGM alors il faut que les politiques prennent leurs responsabilités.

Dans ce cadre, le moratoire, comme principe de précaution, nous convient.»

Jacqueline Hutin (Indecosa-CGT) a terminé par une remarque: «On nous dit souvent que les OGM peuvent contribuer à lutter contre la faim dans le monde. Mais il faut voir, aux États-Unis, pays phare dans l'utilisation des OGM, combien de gens n'ont pas assez à manger et sont en-dessous du seuil de pauvreté. Si les OGM réglaient la faim dans le monde, ce genre de problème ne devrait plus se poser depuis longtemps dans le pays même où l'on en produit le plus.»

Jean-Pierre Dumartin a relancé le débat. «Je pense fortement que l'arme alimentaire, via les biotechnologies, est aussi dangereuse pour la planète et les hommes que l'a été l'arme nucléaire. L'actualité nous bouscule. Alors que l'embargo sur la viande bovine va être levé, la presse nous apprend un nouveau cas de maladie due à la transmission du "Prion" chez l'homme. Avec la conférence de l'OMC, notre avenir et celui de nos enfants va se jouer dans quelques jours. Nous devons revendiquer le droit préalable d'être informés et le droit d'avoir les moyens de nous informer. Quand je reçois deux heures de publicité à la radio et à la télévision, quelle est la place réservée au consommateur citoyen?

Ce n'est pas une découverte scientifique qui nous apporte le mal, c'est l'utilisation qu'on en fait



Quand je reçois 9 kg par mois de publicité dans ma boîte aux lettres, quelle réponse pour le consommateur?

Il faut exiger d'être entendus, consultés par nos gouvernements, par l'Europe et par l'OMC. Exigeons que les États restent souverains en ce qui concerne la santé publique et que la recherche fondamentale reste attachée à un service public garant d'indépendance et de neutralité. Je suis d'accord avec nos amis espagnols qui, hier après-midi, ont suggéré de formuler et d'envoyer un communiqué fort vers le commissaire européen, nos gouvernements respectifs, la presse de nos pays respectifs et les consommateurs.»

Une intervention soutenue par un collègue d'Indecosa-Lot. «Je partage complètement ce qui vient d'être dit. Mais je voudrais vous raconter une anecdote qui pourrait contrebalancer ce qui a été dit durant ce colloque sur la nécessaire collaboration entre salariés et consommateurs. Dans le Lot, une porcherie de 2000

truis devait s'installer. Les élus avec les consommateurs ont réussi à l'empêcher. Mais le préfet est revenu sur sa décision sous réserve que les produits soient labellisés. Nous ne pouvons pas nous bagarrer avec les salariés de l'agroalimentaire.»

C'est ensuite M. Lada, représentant de Guadeloupe qui a présenté la situation sur l'île.

«La Guadeloupe est un département archipel qui compte 7 îles dont l'économie est basée sur la culture de la canne à sucre et de la banane. Elle subit de plein fouet les contrecoups de l'économie de marché. Le gouvernement américain défend les intérêts des multinationales et exerce une pression sur des groupes pour que des produits soient fabriqués dans des conditions inacceptables où les hommes sont payés au lance-pierres. J'ai même vu dans un supermarché des bananes "Guadeloupe" provenant d'un pays africain. Comment pouvons-nous réagir à cette situation dans un monde de gaspillage?»

Débat autour des questions d'éthique

Invité de cette matinée, M. Ducluzeau, président du centre INRA de Jouy-en-Josas et membre du comité national d'éthique est ensuite intervenu pour présenter le travail du comité.

«Le premier point important que je voudrais développer est que la vision de l'éthique que nous avons au sein du Comité national d'éthique est celle de l'éthique de la discussion. Le problème avec les règles de conduite n'est pas d'édicter un certain nombre de lois à ne pas transgresser, mais une éthique de la discussion et de la transparence. Aucun de nous n'émet de jugement définitif et nous essayons de respecter la totalité des opinions.

Selon cette éthique de la discussion, nous favorisons tout ce qui, dans le grand public, peut aider l'information à circuler. Des colloques comme celui-ci, bien-sûr,

mais aussi des actions comme les conférences de citoyens. Elles n'ont peut être pas bien fonctionné en France mais nous continuons à y tenir beaucoup, surtout dans le cadre de thème comme celui des OGM. Le second point important est finalement que toute avancée scientifique est permise. C'est évidemment un point sur lequel nous avons des sensibilités différentes. Mais ce n'est pas une découverte scientifique qui nous apporte le mal, c'est l'utilisation qu'on en fait.»

Appuyé en cela par l'intervention d'une représentante italienne.

«L'avancée scientifique en elle-même n'est jamais condamnable. Si les mêmes découvertes permettent d'avancer dans la lutte contre une maladie, nous parlerons de bonne recherche, si elle sert aux multinationales pour s'enrichir, on dira que c'est une mauvaise recherche. Il est vrai qu'en matière d'OGM, les premières recherches ont surtout profité aux multinationales.»

Pierre de Djemeppe a ensuite posé une question à l'intervenant. «Quels sont, pour vous, les critères d'une recherche indépendante? On se rend compte, ces dernières années, que la recherche publique est de plus en plus appliquée à l'industrie. Le partenariat avec le privé est une condition à la survie de la recherche, mais comment l'appliquer de la meilleure manière?»

Françoise Thiebaud, représentante de l'Association des Familles Laïques a interpellé M. Ducluzeau: «Vous nous avez présenté une approche assez théorique en prenant l'exemple de la conférence des citoyens. Mais, dans la réalité, les citoyens ont beaucoup de mal à se saisir des problèmes publics. Il faut attendre d'être en situation de crise, quand il est trop tard. Il faudrait réglementer ce genre de consultation pour que les citoyens n'aient plus l'impression d'être pris en otage et consultés au moment où on ne peut plus faire autrement.»

M. Ducluzeau a ensuite répondu aux questions:

«L'avancée scientifique est inhérente à l'homme et je ne crois pas qu'on puisse la réglementer. L'application qu'on en fait est toute autre chose. Les recherches concernant les OGM coûtent extrêmement cher et ne peuvent être supportées que par les multinationales. Quant à l'indépendance de la recherche, il s'agit de l'indépendance de quoi ou de qui, c'est le vrai problème.»

Les programmes des instituts comme le mien sont discutés par les pouvoirs politiques. À côté de cela, est-ce que le pouvoir de l'argent ne va pas dévier ces programmes? La réponse est "bien sûr que si". Tout le problème est évidemment de trouver le bon équilibre. À mon avis, le point de déséquilibre sera atteint quand on ne prendra plus en compte l'avis des citoyens.»

Georges Binder, Indecosa Seine-Saint-Denis a réagi à cette intervention: «Je suis très choqué de voir à quel point le pouvoir de l'argent influe sur la recherche. Une poignée de multinationales s'approprie le vivant, c'est de l'esclavage moderne. Quant au brevet, alors que breveter une

invention se justifie sur le plan de l'éthique, breveter une découverte ne se justifie pas.»

«Il faut faire attention au manichéisme et à la diabolisation, a alors déclaré Gérard Alezard. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit pas prendre en compte la réalité. S'il s'agit, par exemple, de dénoncer la stratégie de Monsanto, pas de problème, nous n'attribuerons pas à la science ce qui revient à la finalité économique. Le problème n'est pas de savoir comment borner la science mais de voir comment les différents acteurs peuvent l'influencer. Nous devons gagner notre place, en tant que consommateurs, dans le processus de recherche et de mise en application. Nous sommes souvent confrontés à une consultation qui n'a pas beaucoup de poids. Pourtant, si tout le monde ne doit pas devenir expert, personne ne doit être laissé sur le carreau.»

M. Ducluzeau a ensuite repris la parole. «Il ne faut ni minimiser ni ignorer la responsabilité du chercheur. Mais il faut savoir qu'au départ, quand un jeune chercheur débute, c'est rarement parce qu'il est motivé par le désir de faire avancer la société. Il veut d'abord rentabiliser les outils de recherche dont il dispose.»

Je pense qu'effectivement les chercheurs ne doivent pas être arbitres, ils n'ont pas la science infuse. Même s'ils doivent donner leur avis dans la discussion, le pouvoir de discussion ne doit pas leur appartenir.»

La représentante des familles laïques est de nouveau intervenu sur le problème des responsabilités: «j'étais très choquée d'entendre, il y a quelques semaines, un expert européen parler de la vache folle et dire qu'il prendrait ses responsabilités. Mais s'il s'est trompé, il peut prendre toutes les responsabilités qu'il veut, ce n'est pas lui qui subira les dommages causés à la société et aux citoyens européens. Les scientifiques devraient avoir le droit de faire valoir une clause de conscience comme le font les médecins pour certains actes.»

D'autre part, je crois qu'il faut que les citoyens "lambda" s'approprient ces enjeux et pèsent de plus en plus de poids.»

Une autre participante a alors demandé à M. Ducluzeau «comment orienter la recherche pour qu'elle trouve des moyens qui favoriseraient la protection de l'environnement et l'orienter vers des questions qui ne sont pas immédiatement rentables.»

M. Ducluzeau a ensuite répondu à la salle: «La responsabilité du chercheur est avant tout de donner l'état de la science telle qu'il la connaît. À ma connaissance, jamais on a obligé un chercheur à rester sur un sujet qui était contre ses convictions. Cela dit, une proposition a récemment été faite au conseil d'éthique. Elle propose que chaque jeune chercheur fasse un serment, à la manière du serment d'Hypocrate.»

Débat autour du rôle des organisations de consommateurs au niveau européen.

Gérard Montant a conclu la matinée de débat: «Pour moi, qui ait participé aux trois jours de débats, ce qui me frappe surtout, c'est le caractère studieux de ce colloque. Il est rare d'obtenir cette efficacité-là. Pour ceux qui participent de façon tronçonnée à nos débats, ils ont peut-être du mal à avoir une vue d'ensemble de nos travaux. Sous une forme ou sous une autre, nous avons abordé tous les sujets que nous

PROBÈM
3, 24 nov 99



Les scientifiques devraient avoir le droit de faire valoir une clause de conscience comme le font les médecins pour certains actes

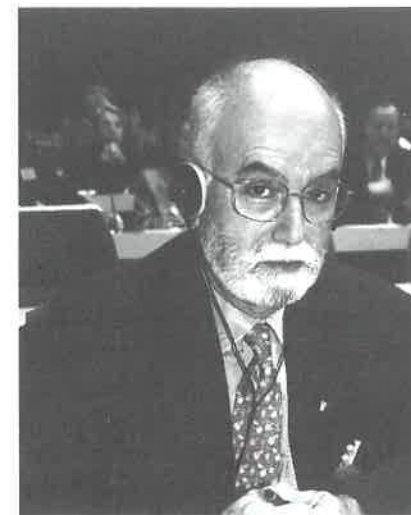
Nous entendons rendre vivant ce consumérisme social et environnemental et lui donner par l'action ses lettres de noblesse

voulions aborder. Les réflexions et les observations menées lors de ce colloque nous conduisent à nous interroger sur notre responsabilité, en tant qu'organisation de consommateurs et de tenter de répondre à la question, comment peut-on agir, ensemble, sur le plan national et sur le plan européen?

Nous avons fait un certain nombre de constats:

- au plan national, nous avons rappelé la grave dérive de l'activité agricole axée sur le productivisme;
- au niveau européen, par une politique agricole commune qui continue de favoriser la production au détriment de l'aide à la personne.
- Au niveau mondial, avec la mondialisation des échanges qui, sans une véritable régulation, ne peut que se retourner contre les consommateurs.

Devant cette situation, que pouvons-nous et que devons-nous faire? Malgré nos efforts, la pression des organisations de consommateurs reste très faible. Nous n'avons pas l'habitude de travailler ensemble parce qu'il faut des occasions comme celle-ci pour nous rassembler et envisager de faire quelque chose. Je crois que vous serez tous d'accord pour dire que la prise en compte par l'Union européenne des exigences des consommateurs est notoirement insuffisante. Il faut pourtant parvenir à ce que les organisations de consommateurs soient consultées, systématiquement, par les autorités européennes. Nous sommes plusieurs organisations à avancer l'idée qu'il serait nécessaire de mettre en place au niveau européen un Comité économique et social spécifique traitant de la consommation, dans lequel devrait pouvoir siéger



à la fois les organisations de consommateurs et les professionnels. Ce comité devrait être obligatoirement consulté sur toutes les questions ayant trait à ce sujet.

(...)

Nous entendons rendre vivant ce consumérisme social et environnemental et lui donner par l'action ses lettres de noblesse.

C'est un représentant espagnol qui a entamé l'après-midi de débats. «Je voudrais revenir sur l'étiquetage et si j'ai entendu des oppositions dans ce colloque à l'étiquetage de la viande bovine, il me semble tout de même indispensable sur les produits contenant des OGM. Je voudrais, d'autre part, soutenir mes collègues espagnols qui ont proposé de rédiger un document en commun.»

Pascal Fournet, de la fédération agroalimentaire, est ensuite intervenu. «Il faut faire attention, la vocation de l'agriculture est encore de nourrir les hommes et 800 millions d'hommes sur cette planète souffrent de malnutrition. Alors si il faut lutter contre le productivisme, il ne faut pas empêcher la hausse de la production.»

Je pense que l'idée d'un comité européen sur la consommation est une idée forte, mais il faudrait y associer les organisations syndicales de salariés.

Enfin, dernière proposition, je pense que nous devons réclamer à l'OMC d'effectuer un état des lieux de la situation, le dernier date de 1994 et sans cela, rien ne sera vraiment efficace.»

Pierre de Djemeppe. «Je suis d'accord avec les constats qui ont été faits. On n'a jamais autant parlé de consumérisme et à l'OMC, la présence de la société civile est très forte. Mais les associations de consommateurs ne sont pas plus présentes dans le débat, malgré un renouveau du milieu associatif.»

Je trouve l'initiative de rédiger un communiqué à l'adresse de l'OMC tout à fait louable mais elle intervient un peu tard.»

Christophe Delecourt a rebondi sur la problématique du communiqué: «Il faut savoir que les discussions de l'OMC vont durer plusieurs années. On ne peut donc pas dire que le communiqué arrivera trop tard. Il faut en profiter pour réfléchir à la façon d'agir au niveau européen.»

Le représentant de Déco a évoqué le colloque: «C'était un très bon exemple de recherche et d'échange d'informations. Maintenant, il faut mobiliser les consommateurs de nos pays respectifs pour pouvoir agir. Il faut absolument utiliser la capacité d'action de nos associations.»

Séance de clôture

En présence de Marylise Lebranchu, ministre en charge de la Consommation, de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, de Martin Hirsch, directeur général de l'AFSSA, Gérard Montant devait tirer les enseignements de ces trois jours de débat :

«Dans son intervention d'ouverture à la discussion sur les OGM à Agen, Gérard Alezard, président d'Indecosa, soulignait "qu'il fallait rendre le débat et le choix aux acteurs principaux, bien-sûr les politiques, disait-il, mais aussi les paysans, les consommateurs, le mouvement associatif et le mouvement syndical, bref il faut rendre le débat aux citoyens." C'est ce que nous avons essayé de faire,

bien modestement, à notre place à l'occasion des quatre colloques régionaux et de ce colloque de synthèse.

Au total, plus de 700 personnes auront directement participé à nos débats parmi lesquelles, certes des consommateurs, mais aussi des syndicalistes, des responsables d'organisations européennes de consommateurs, comme ici même, avec la présence de 34 organisations venant de 11 pays différents; Belgique, Luxembourg, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Pologne, Hongrie, Slovaquie, Turquie, Roumanie, deux organisations, celles d'Andorre et de Slovénie pourtant annoncées, n'ayant pu nous rejoindre, des chercheurs, des représentants de l'administration, des femmes et des hommes politiques, mais aussi des représentants de grands groupes de la distribution, de l'agroalimentaire...

Comme vous pouvez l'imaginer, quelquefois le cocktail fut explosif, mais toujours constructif et le débat fut toujours le souci de tous les intervenants.

Je dois vous avouer que lorsque nous avons pris la décision d'organiser ces colloques, il y a maintenant plus de deux ans, faisant suite à une décision de notre der-

Une entreprise qui n'aurait pas comme priorité la sécurité alimentaire jouerait en définitive contre elle-même

nière assemblée générale, nous ne savions pas exactement où nous allions, car nous n'avions qu'une vague idée des problèmes de sécurité alimentaire. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous ne maîtrisons pas particulièrement bien le sujet. Cela fut peut-être un avantage: celui de ne pas nous présenter avec des certitudes et de véritablement créer les conditions du débat, du débat pluriel en invitant les différentes tendances, les différents courants qui traversent aujourd'hui le monde paysan, le monde de la recherche, et le monde consommériste.

Nous sommes donc à la fois surpris et bien évidemment satisfaits de la réussite de notre initiative.

Je ne vais pas réaliser une synthèse exhaustive de nos travaux, je voudrais simplement mettre l'accent sur certains points caractéristiques sur lesquels il nous faudra intensifier notre activité et tout particulièrement l'ancrer au niveau de nos associations locales, départementales et lui donner un prolongement au niveau européen avec l'ensemble des organisations européennes qui membres ou non de l'AEC, veulent bien travailler avec nous sur ces sujets.

Les débats de lundi portant sur les conditions de la sécurité alimentaire au travers de la production, de la transformation et de la distribution, ont mis en évidence un certain nombre de caractéristiques qui sont autant d'exigences de la part des consommateurs que je voudrais rappeler:

■ La communauté d'intérêts sur ces ques-

tions entre les consommateurs, les agriculteurs, les salariés de la transformation et de la distribution, communauté d'intérêts aussi avec les entreprises de la transformation, de la distribution lorsque celles-ci placent leur finalité dans la réponse aux besoins des consommateurs... Les exemples apportés ici même nous ont montré en définitive combien une entreprise qui n'aurait pas comme priorité la sécurité alimentaire jouerait en définitive contre elle-même, contre ses propres intérêts mêmes si elle place la recherche du profit au centre de ses préoccupations.

■ La prise de conscience que la politique agricole, notamment celle conduite au niveau de l'Union européenne comme celle préconisée par l'Union européenne en direction des pays candidats, ne pouvait plus être une référence vis-à-vis des consommateurs, que la recherche de la productivité était trop souvent synonyme d'atteinte à la qualité, à la sécurité. À partir de là, la dénonciation de la politique agricole n'est pas suffisante même si elle est nécessaire. Il nous faut aussi soutenir toutes les initiatives qui, même balbutiantes, tentent une recherche, une production qui allie qualité, sécurité et préservation de l'environnement et ceci sans sous-estimer la question de la productivité. Il nous faut avancer des propositions alternatives qui, en matière d'aides notamment, favorisent les producteurs qui s'engagent vers la qualité prise au sens large du terme et en finir avec l'aide à la productivité.

■ La nécessité à chacun des stades de prévoir les contrôles nécessaires, contrôles qui, certes, doivent prendre en compte les processus de fabrication, mais aussi contrôles sur les produits eux-mêmes et là, l'ensemble des organisations présentes ont souhaité que se développent des contrôles publics là où ils n'existent pas, et que les moyens soient apportés aux structures de contrôles existantes afin qu'elles puissent répondre dans les meilleures conditions à leur mission.

■ La question des labels, des certifications et autres marques de qualités ont été abordées. Du débat il ressort dans l'ensemble

de nos pays une confusion qui s'instaure chez le consommateur pas toujours en mesure d'en déterminer, d'en comprendre le sens... À cette question est venue s'ajouter une réflexion qui conduit à s'interroger, si l'existence de ces marques de qualité n'a pas pour conséquence de tirer la qualité des produits non labélisés vers le bas: le normal devant le label et de tirer les prix de ces mêmes produits vers le haut. En ajoutant que les agriculteurs n'étant pas obligatoirement ceux qui tiraient le plus de profits de ces produits labélisés, la grande distribution sachant, quant à elle, tirer profit de la demande des consommateurs, ou de la mode...

■ Concernant plus particulièrement les difficultés rencontrées par les salariés dans le domaine de la transformation, comme dans le domaine de la distribution pour intervenir lorsqu'ils constatent une irrégularité, un défaut, un produit défectueux, notre colloque a mis en avant la complémentarité entre les contrôles que peuvent exercer les consommateurs, et les organes de contrôles et les salariés ou/et leurs organisations syndicales. Le colloque pense donc que l'idée d'un droit d'alerte accordé aux salariés dans le cas où ils constatent un manquement aux principes de sécurité des produits devait être un droit à faire avancer au niveau de toute la communauté européenne, car cela constituerait une garantie supplémentaire pour les consommateurs. Notre débat a aussi montré l'intérêt pour les consommateurs de soutenir les revendications des salariés de la transformation et de la distribution concernant leur formation, leur qualification, leurs conditions de travail, autant d'éléments pouvant avoir une conséquence sur la qualité des productions.

■ La nécessité de ne pas globaliser les difficultés rencontrées... Ce n'est pas parce que tel fabricant a telle pratique mettant en cause la salubrité de ses productions, que tous les fabricants ont les mêmes pratiques. Ce n'est pas parce qu'aujourd'hui la science alliée aux exigences des consommateurs, à la performance de plus en plus forte des contrôles et à l'impact de l'information... fait que nous sommes informés dans les meilleurs délais des dif-



C'est l'intérêt des consommateurs que de soutenir les revendications des salariés

ficultés rencontrées sur tel ou tel produit, qu'il faut en tirer la conclusion qu'hier la sécurité était mieux respectée qu'aujourd'hui, ce qui, reconnaissons-le, serait un jugement faux qui malheureusement est entretenu quelquefois par les consommateurs. Mais, par contre, les progrès de la science et des techniques, les expériences vécues par les consommateurs, le fait que certaines pratiques leur aient été cachées, les conduisent à être beaucoup plus exigeants aujourd'hui qu'hier et notre colloque considère qu'il en est bien ainsi.

■ Les consommateurs français se sont félicités de l'existence de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments qu'ils voudraient voir se saisir certes, des problèmes posés par la viande britannique, mais aussi des problèmes posés par la viande française qui ne peut pas être aussi saine qu'on veut bien le dire à partir du moment où l'on continue régulièrement à enregistrer des cas de vaches folles sur le territoire français. Peut-il y avoir des bêtes contaminées sans que la maladie ne se déclare automatiquement? Nous devons par ailleurs enregistrer la demande exprimée qu'une structure scientifique de même nature que l'AFSSA voit le jour dans chacun des pays européens comme au

niveau de l'Union en souhaitant que ces structures restent bien dans leur champ professionnel et que personne ne leur face jouer un rôle qui n'est pas le leur celui en particulier de décider en lieu et place du politique.

■ Pour terminer, mais je pourrais prendre en compte bien d'autres exigences, je voudrais souligner que les consommateurs, notamment des pays de la communauté, sont très insatisfaits du fonctionnement de la communauté concernant la protection du consommateur. Nos organisations ont l'impression que la protection du consommateur, même inscrit spécifiquement dans le traité d'Amsterdam, n'est pas encore pris en compte avec sérieux. Elles ont l'impression, pour ne rien vous cacher, Madame la ministre, que la commission n'est pas à la hauteur des exigences ni dans le domaine de l'information des consommateurs, ni dans le domaine de la protection de leurs intérêts, ni dans le domaine de la consultation des consommateurs et de leurs représentants... Puisque la France sera bientôt responsable de l'Union, j'espère, nous espérons que vous nous aiderez à ce que l'on change de pratique et que l'on donne véritablement la parole aux consommateurs... Le débat sur les Organismes génétiquement modifiés, s'il fut moins consensuel, n'en fut pas moins riche et tout autant porteur d'exigences. Bien évidemment, je suis amené là à exprimer ce qui ressort des interventions des consommateurs français comme des consommateurs européens... consommateurs qui, je crois, aujourd'hui, ont suffisamment d'informations pour se faire une opinion, même si cette opinion peut être jugée comme sujette à caution par certains chercheurs.

Je crois que ce qu'il ressort fondamentalement, et cela personne ne peut en faire fi, ni les chercheurs, ni les politiques, ni les agriculteurs et industriels... ce sont les interrogations des consommateurs... interrogations qui sont, en même temps, des craintes ressenties fortement quant aux conséquences des OGM sur leur santé, aussi bien sur la leur, que sur celle de leurs enfants, interrogations, craintes exprimées quant à l'environnement, inter-



rogations quant aux conséquences sur le développement des pays émergents et plus encore pour les pays défavorisés.

Face à ces interrogations, nous nous sommes questionnés pour savoir si le comportement des consommateurs n'était pas de l'ordre de l'irrationnel, si nous n'assistions pas à une sorte de phobie qui aurait pu être générée par le sang contaminé, ou les problèmes de la vache folle. Or je crois qu'il n'en est rien. Les consommateurs qui, et ce fut l'objet de nos colloques, ont été à la rencontre des scientifiques aussi bien de ceux qui considèrent qu'il n'y a pas de crainte à avoir que ceux qui, à l'opposé, considèrent qu'il y a des risques majeurs, sont dans leur grande majorité en situation de considérer que sur l'environnement comme sur la santé, les plantes génétiquement modifiées, actuellement proposées par les firmes de l'agroalimentaire, comportent des risques ou pour le moins, que les études d'innocuité n'ont pas été poussées de façon suffisante pour permettre de délivrer un certificat qui prouve que le risque serait mineur à court, à moyen ou long terme.

Certes, nous avons bien compris que ce genre d'étude était coûteuse mais sans vilain jeu de mot, la santé humaine nous est chère et de ce fait, elle n'a pas de prix. L'exigence de l'application du principe de précaution est donc une exigence forte des consommateurs. L'exigence du principe tel qu'il est mis en œuvre par la communauté vis-à-vis du bœuf aux hormones devrait être mise en œuvre vis-à-vis des OGM, sinon nous serions à même de considérer que le refus du bœuf aux hormones par la communauté n'a de valeur que par ce qu'elle défend, protège les producteurs de bœufs européens.

Poser ces questions, prendre des positions pour la non-commercialisation, la non-mise en culture des semences transgéniques actuellement sur le marché, ne veut nullement dire que nous nous refusons à ce que la science continue ses recherches, au contraire. C'est parce que nous avons confiance dans la recherche, parce que nous ne considérons pas les chercheurs comme des apprentis sorciers



L'exigence de l'application du principe de précaution est donc une exigence forte des consommateurs

que nous souhaitons que la recherche fondamentale comme la recherche appliquée se poursuivent, se développent au grand jour et qu'elles répondent véritablement aux besoins des Nations et des femmes et des hommes les composant. C'est là l'un des enseignements du débat que nous avons eu ce matin sur les questions de l'éthique.

Par ailleurs, le débat a mis en avant une réflexion sur les problèmes de l'étiquetage des produits. Du débat sur cette question, il ressort que, trop souvent, aujourd'hui, les pouvoirs politiques, ceux qui doivent prendre les décisions, demandent aux consommateurs, sous prétexte de leur laisser une pleine responsabilité, une autonomie de jugement, demandent aux consommateurs donc de trancher à leur place. Nous en avons l'exemple sur les OGM : le fait de savoir s'il y a ou non des produits issus des OGM dans une préparation, est certes intéressant intellectuellement mais cela n'enlèvera pas la dangerosité du produit si dangerosité il y a. On aura le même phénomène si l'on devait avoir du bœuf britannique étiqueté comme tel, cela n'enlèvera pas sa dangerosité potentielle. Alors pourquoi vouloir laisser

trancher les consommateurs, n'est-ce pas une fausse ouverture démocratique, un faux choix?... qui, nous le savons bien, sera complètement bousculé, complètement inopérant dès lors que le prix du bœuf britannique, ou du produit OGM sera moins élevé que le bœuf et le produit dont on pense a priori qu'il est sain. Encore une fois, nous ne demandons pas que l'on remette en cause la traçabilité, mais nous avons voulu mettre l'accent sur ses limites, et sur les caractères pervers qu'elle peut engendrer, sur le détournement de l'objectif de la traçabilité. De plus, il nous semble qu'il serait inacceptable que les produits non OGM soient conduits, pour faire la preuve qu'ils ne contiennent pas d'OGM, à entreprendre un processus de labélisation comme non OGM et donc supporter les coûts de la certification.

Notre débat, et il ne s'agissait pas d'un débat franco-français comme l'on pourrait le croire, a mis en évidence la nécessité de maintenir, voire de développer une recherche publique sur ces questions. Les consommateurs ne peuvent pas se désintéresser des moyens donnés à la recherche publique, comme au combat des chercheurs pour l'indépendance de leurs travaux, indépendance qui ne veut pas dire laxisme, tout comme les consommateurs doivent être exigeants envers les chercheurs et leurs instituts, ceux-ci ne pouvant se désintéresser de la demande d'expertise des consommateurs.

Je ne serais pas complet si je ne signalais pas que la question souvent posée par nos intervenants, aussi bien représentants des délégations européennes que par les chercheurs et les consommateurs, fut celle du moteur qui active les multinationales, à savoir le retour sur investissement. Moteur qui conduit aujourd'hui à trafiquer sur le vivant, à breveter, par exemple, les semences, à promouvoir une information scientifique qui, trop souvent, s'apparente à de la propagande et on l'a vu dans les exemples donnés par nos amis italiens, espagnols, grecs pour ne prendre que quelques exemples.

Et dans ces domaines, notamment sur la question des brevets, la législation européenne pourtant protectrice n'est pas suf-

fisante à notre avis et devrait être revue, retravaillée.

Enfin, notre colloque, dans sa journée d'aujourd'hui, n'a pas voulu s'en tenir à l'appréhension des phénomènes. Il a pris un certain nombre de décisions, notamment celles des organisations de consommateurs de nos différents pays, à travailler ensemble afin de faire évoluer la législation dans nos différents États et à faire évoluer la législation européenne, à lutter pour que des structures de contrôles correspondent aux nécessités, à faire entendre la voix des consommateurs qui ne veulent remplacer ni les scientifiques, ni les politiques mais qui veulent être eux-mêmes, c'est-à-dire des acteurs qui exigent d'être écoutés.

À cet égard, la décision de notre colloque de s'adresser à l'ensemble des organisations européennes, aux organisations américaines de consommateurs et, au-delà, aux négociateurs de Seattle pour leur faire part d'un certain nombre d'exigences qui sont les nôtres à savoir :

- que les négociations consacrent que le principe de précaution prévaut sur celui de la liberté du commerce;
- que les négociations sur l'OMC prennent en compte les demandes des autres instances de régulation internationale comme l'OMS, l'OIT, l'accord multilatéral sur l'environnement ;
- que le choix démocratique d'un pays, d'un ensemble de pays, prime sur les règles commerciales dès lors qu'elles sont rejetées par les pouvoirs législatifs nationaux et/ou européens ;



■ que la liberté du commerce ne puisse se faire au détriment de la liberté des citoyens de choisir telle ou telle structure économique pour son pays ;

■ que les normes sociales, environnementales soient prises en compte et imposées dans les contrats commerciaux ;

■ enfin, concernant les pays économiquement défavorisés ou émergents, que soit mise en place sous l'égide internationale, une solidarité effective à leur endroit supportée par la collectivité internationale et, en particulier les entreprises, afin de leur permettre à ces États un développement réel et durable.

■ Et pour conclure, que la place des organisations de consommateurs, comme des autres organisations non gouvernementales soit reconnue et qu'elles soient entendues par les négociateurs de Seattle.

Voilà ce que je voulais conclure de nos travaux. Bien évidemment nous publierons un compte rendu détaillé, mais je crois que vous avez là, Madame la ministre, une vue certes partielle, mais tout de même globalement fidèle de nos travaux.

L'objectif demeure celui de la maîtrise du risque, non pas de son élimination, puisque le risque zéro n'existe pas pour tout ce qui touche au vivant

Madame Marylise Lebranchu, ministre déléguée à la consommation devait conclure les travaux en déclarant notamment :

« Je tiens d'abord à saluer l'initiative et l'organisation de ce colloque. Vous avez, au travers de quatre réunions préparatoires tenues dans quatre régions représentant la diversité de nos territoires, abordé plusieurs thèmes centrés sur le débat très actuel concernant la sécurité alimentaire. Qu'il s'agisse de la production, de la transformation, de la distribution des produits agricoles ou encore des OGM, nous disposons à travers vos débats d'illustrations et d'approfondissements utiles. Mon intention n'est pas de revenir sur l'ensemble de vos travaux, mais plutôt de souligner à l'occasion de notre rencontre quelques lignes de force.

Il convient de partir des exigences formulées par les consommateurs à l'égard des aliments qu'ils consomment. Quelles sont les attentes des consommateurs ?

La première attente est celle d'une sécurité conçue comme absolue. Il s'agit là au fil du temps d'un effet de la production de masse, qui, à la fois, à prétendu à cette sécurité et à déconnecté le consommateur de confrontation au risque.

À cette attente, s'est ajoutée une quête de valeurs. Le rapport particulier de l'homme à la nourriture fait aujourd'hui de l'alimentation un terrain de prédilection dans la résurgence du débat entre progrès et authenticité, débat particulièrement marqué en cette fin de siècle.

Il est d'abord utile de rappeler que l'objectif demeure celui de la maîtrise du risque, non pas de son élimination, puisque le risque zéro n'existe pas pour tout ce qui touche au vivant.

Si le risque zéro n'existe pas, je tiens cependant à souligner que la faute zéro est requise des professionnels de l'agroalimentaire.

Les perspectives que j'ai assignées à la politique de la consommation s'organisent



Il convient que chacun prenne la mesure de sa responsabilité en cas d'alerte et l'assume pleinement

autour des exigences de confiance et de transparence. Le thème de la sécurité alimentaire est largement propice à décliner ces deux exigences :

■ La confiance passe par la mise en œuvre du principe de précaution.

Ici, il est clair que nous devons formaliser un mode opératoire de la précaution. Le rapport que M. Kourilsky et Mme Viney ont établi à l'attention du Premier ministre, qui sera prochainement rendu public, constitue une synthèse dont nous devons tirer toutes les conséquences.

Lors du dernier Conseil des ministres de la consommation tenu à Bruxelles le 8 novembre dernier, le commissaire Byrne a aussi rappelé que la Commission avait l'intention, d'ici la fin de l'année, de préciser sa réflexion sur le mode opératoire du principe de précaution.

Enfin, au plan international, il est clair que les négociations qui prolongeront la conférence de Seattle devront, d'une manière ou d'une autre, aborder le thème de la précaution par rapport à la perspective du développement des échanges internationaux.

■ La transparence découle de l'information

des consommateurs. La traçabilité est le préalable qui permet d'assurer cette transparence.

De ce point de vue, je rappelle que la loi d'orientation agricole adoptée l'été dernier a renforcé les dispositions du code de la consommation en inscrivant littéralement la traçabilité, qu'il s'agisse de produits agricoles ou industriels, ou encore des services, au rang des objectifs généraux de la réglementation.

Je saisis l'occasion de ce colloque pour développer quelques perspectives pour les prochains mois en matière de sécurité alimentaire. J'aborderai le thème de la gestion des alertes, le projet de la création européenne d'une agence des aliments et la question de la prise en compte des intérêts des consommateurs dans les négociations commerciales multilatérales.

1- La gestion des alertes :

Depuis le début de l'année 1999, nous avons connu une nette accélération de la médiatisation des alertes sanitaires. Outre les cas assez "classiques" des alertes à la listéria sur différents types de fromages, nous avons traversé deux crises notoires avec l'affaire de la dioxine et celle du Coca-Cola.

La première des leçons à retenir est qu'il faut s'habituer à vivre les alertes. S'il y a des alertes, c'est bien que nous avons pris le pari de la transparence. Lorsqu'une communication au public est susceptible de sauver une vie, je n'hésite pas à la faire.

Mes collègues de l'agriculture et de la santé sont d'ailleurs dans le même état d'esprit et, la crise dioxine l'a montré, nous assurons ensemble la gestion des crises avec le souci de l'efficacité et celui de la transparence.

Pour progresser, il convient que chacun prenne la mesure de sa responsabilité en cas d'alerte et l'assume pleinement. Les professionnels d'abord, doivent tous comprendre que la diffusion d'un message d'alerte est un acte positif qui vise plutôt à renforcer leur crédibilité de fond dans l'esprit de leurs clients. Les pouvoirs publics doivent gérer dans la transparence les situations de crise. Les consommateurs enfin, doivent aussi être en mesure d'entendre des messages de risque et en tirer les conséquences.

Nous devons aussi, d'une manière plus générale, permettre à chacun de progresser dans la compréhension des risques. Sur cet aspect, je crois beaucoup à l'éducation des consommateurs et je souligne les initiatives positives qui se sont fait jour, comme par exemple les deux volets de la campagne européenne sur la sécurité alimentaire mise en œuvre en 1998 et 1999.

2- Le projet d'une agence européenne sur les aliments :

Lors des états généraux de la santé tenus le 30 juin, le Premier ministre a indiqué que la France soutient le projet d'une agence européenne de la sécurité sanitaire des aliments. Un débat approfondi est lancé sur ce thème, et la Commission a elle-même annoncé des propositions prochaines, tant par la voie du Président Prodi que par celle du Commissaire Byrne.

Nous devons nous engager vers une agence européenne dont le rôle serait centré sur l'évaluation des risques, dont le champ engloberait l'ensemble des domaines relatifs à la sécurité des denrées alimentaires, et dont les statuts devraient garantir l'indépendance.

Nous avons sur ce plan en France une expérience à la fois riche et actuelle avec la récente mise en place de l'AFSSA, dans le prolongement de la loi de juillet 1998 sur

la veille sanitaire. La présidence française du Conseil au second semestre 2000 pourrait constituer un moment fort sur ce thème, en fonction de l'avancement du dossier au plan communautaire.

3- Les négociations commerciales multilatérales

J'ai pris récemment l'initiative d'inviter le ministre en charge du Commerce extérieur, François Huwart, à participer à une séance du Conseil national de la consommation où ce thème a pu être développé. Il faudra suivre de près les négociations qui s'ouvriront à Seattle. D'ores et déjà, il est clair que ce cycle de négociations commerciales a une dimension qualitative très forte, puisque des sujets de société seront au cœur des négociations, parmi lesquels est ouverte la question du principe de précaution.

J'ai noté que lors d'une réunion internationale récente tenue sur le commerce des denrées alimentaires à Melbourne, les participants tendaient à s'accorder pour considérer que le principe de précaution doit s'appliquer pour toutes les phases de l'analyse des risques, couvre à la fois leur



Développer les axes de confiance et de transparence en matière de sécurité alimentaire

évaluation, mais encore la gestion des risques et la communication sur le risque.

Pour élargir mon propos, je souhaite encore aujourd'hui vous délivrer trois messages, intégrant que le consommateur s'affirme comme le premier acteur économique du marché :

■ Réussir l'implication internationale d'un consumérisme rénové et européen : Nous avons évoqué l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales. Je note qu'un dialogue transatlantique a été noué entre des organisations de consommateurs européennes et américaines. Cela est positif. D'autre part, la présidence française du Conseil de l'Union européenne sera l'occasion de faire partager certaines de nos conceptions, par exemple sur le thème de l'agence européenne, du principe de précaution ou de la sécurité générale des produits.

La mise en œuvre du droit communautaire de la consommation implique aussi de transposer au moins quatre directives nécessitant des mesures législatives sur la publicité comparative, les contrats à distance, les actions en cessation et les clauses abusives.

■ Agir en profondeur pour favoriser l'articulation du mouvement consommateur dans la société française :

La réforme de l'Institut national de la Consommation permettra de doter cet institut d'un contrat d'objectifs sur trois ans. Par ailleurs, un débat de fond s'est engagé avec les organisations de consommateurs qui a déjà donné lieu en juillet à une table ronde.

■ Développer les axes de confiance et de transparence en matière de sécurité alimentaire.

Ceci rejoint le thème que vous aviez retenu pour vos travaux.

Je conclurai en évoquant le débat sur les OGM, qui a largement alimenté vos réflexions. Vous savez que le Premier ministre m'a confié la mission d'assurer un rôle de coordination gouvernementale et de dialogue sur les OGM.

Le gouvernement s'est fixé sur les OGM une ligne qui tient en trois principes :

■ **Précaution** : aucune autorisation ne peut être délivrée sans la base d'une expertise approfondie. En outre, les autorisations sont réversibles c'est-à-dire qu'elles peuvent être rapportées en cas d'éléments nouveaux ;

■ **Vigilance** : vous savez que le dispositif de biovigilance a été renforcé à l'occasion de la récente loi d'Orientation agricole ;

■ **Transparence** : les consommateurs et les citoyens doivent disposer d'informations fiables à tous les stades, tel est l'enjeu de la traçabilité des produits contenant des OGM.

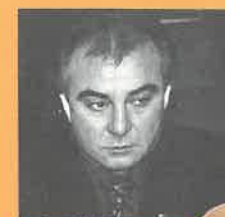
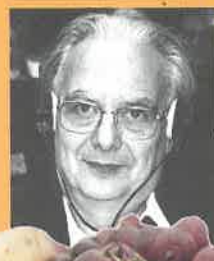
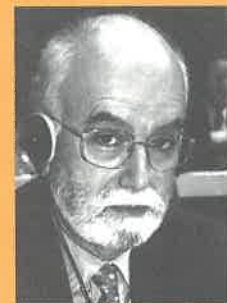
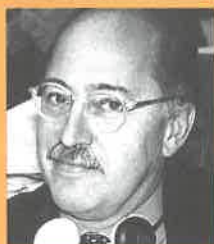
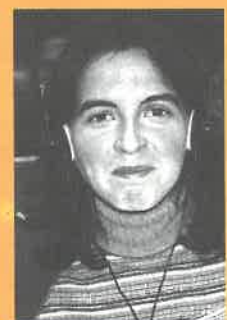
Sur ce dossier, beaucoup de chantiers sont engagés, tant au niveau international qu'europpéen et national.

Pour remplir la mission que m'a confiée le Premier ministre, j'ai engagé des consultations que je souhaite larges, et j'ai constitué à un niveau plus administratif un comité de coordination dont je viens de tenir la première réunion.

Les consommateurs doivent être associés. C'est pour cela que j'ai demandé à la DGCCRF de relancer les travaux du CNC, en créant un groupe de travail dont je sais qu'il est mis en place.

Sur l'étiquetage, j'ai veillé à ce que les dispositions communautaires progressent. Ainsi, un seuil de présence fortuite concernant l'étiquetage des produits contenant des OGM vient d'être fixé à 1%. Bien entendu, les méthodes d'analyse doivent être harmonisées pour permettre la quantification des OGM. L'enjeu de la traçabilité dépasse les seules dispositions d'étiquetage et est notamment au cœur de la révision de la directive 90-220, qui détermine la procédure d'autorisation des OGM.

Je ne détaillerai pas tous les dossiers en cours sur les OGM, mais je rappellerai simplement qu'un exercice global a été mené cet été en France par le Conseil économique et social. Comme il est d'usage, le gouvernement répondra au rapport de MM. Rouvillois et Le Fur, et j'ai demandé que la préparation de cette réponse soit engagée à l'échéance du début de l'année prochaine. »



IN

INDECOSA CGT

MAGAZINE

N° 71 - Mars-avril 2000

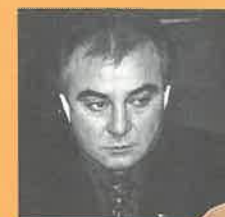
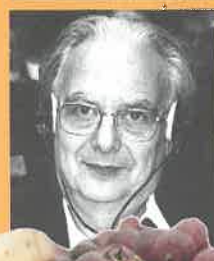
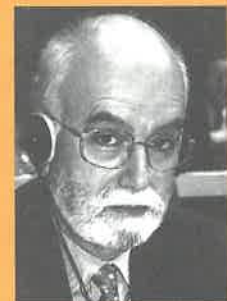
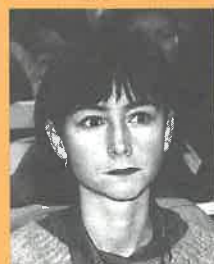
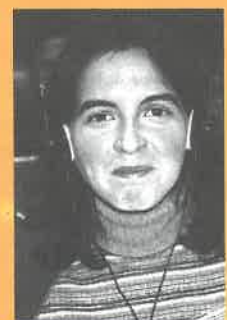
Pour l'information et la défense des consommateurs salariés

Numéro spécial

COLLOQUE - 22, 23, 24 NOVEMBRE 1999

La sécurité alimentaire en débat





IN

INDECOSA CGT

MAGAZINE

N° 71 - Mars-avril 2000

Pour l'information et la défense des consommateurs salariés

Numéro spécial

COLLOQUE - 22, 23, 24 NOVEMBRE 1999

La sécurité alimentaire en débat

